

SAINT-MARTIN *sur Oust*





BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL 2023 :

Directeur de la publication : Marion LE POGAM · Rédaction : Commission Communication et Relations Publiques · Mise en page et impression : RIM Imprimerie · Tirage : 800 ex



Quoi de mieux que ces belles photos en couverture pour résumer les évènements de 2022 sur notre jolie commune.

Et tout cela grâce au travail quotidien de l'équipe municipale et des agents ainsi qu'à l'engagement constant des bénévoles des associations Martinaises dans le but de continuer à pouvoir dire : « il fait bon vivre à Saint-Martin-sur-Oust ! »

Nous espérons que ces efforts individuels et collectifs vous apportent un peu d'enthousiasme dans cette actualité morose : guerre en Ukraine qui n'en finit pas, inflation galopante, crise énergétique et difficultés croissantes.

Nous sommes tous concernés aussi bien individuellement que collectivement. La maîtrise du budget est primordiale. Ce budget est également le vôtre et nous devons tout mettre en œuvre pour faire des économies : la modification des horaires de l'éclairage public, la diminution du nombre de décoration de Noël, la maîtrise de la température des locaux... des petites choses simples mises bout à bout et qui permettent de maîtriser la facture énergétique.

Afin d'améliorer encore plus l'attractivité de notre commune et comme évoqué lors des 1ers vœux le 13 janvier dernier, nous allons vous détailler les dossiers en préparation qui, nous le souhaitons, vont continuer à apporter le dynamisme que certaines communes nous envient :

- ✓ Le prolongement des lotissements pour pouvoir accueillir de nouveaux habitants,
- ✓ La création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) avec l'aide de 2 porteurs de projet très motivants et motivés,
- ✓ La réalisation d'une aire de jeux pour les enfants et d'un Skate Park avec un fronton multisport pour les plus grands.

Plein de beaux projets dans l'axe de notre fil rouge défini depuis 3 ans bientôt : le bien vivre à Saint-Martin-sur-Oust !

Bien entendu, si vous avez également des projets ou des idées, améliorant la vie de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans ce bulletin vous retrouverez en détails et en images, tous les grands moments de l'année 2022 mais également des informations pratiques.

A noter déjà dans vos agendas notre journée conviviale et citoyenne que l'on va rebaptiser (sur l'idée d'une jeune Martinaise, « **Journée des Citoyens** », le dimanche 14 mai : le programme n'est pas complètement bouclé mais nous reviendrons vers vous le moment venu. Encore de belles surprises en perspective !

Alors bonne lecture et au plaisir de vous croiser dans les nombreuses activités prévues sur l'année 2023 !

A bientôt

Marion LE POGAM
Maire



Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui contribuent à faire de ce bulletin municipal, un bel outil de communication, pour notre commune.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE, MOTIVÉE ET COMPÉTENTE, AU SERVICE DES MARTINAIS :

ALEXIS MATULL

Directeur général des services

Services administratifs

ANITA ROYER

Agent d'accueil polyvalent

CHRISTINE LEJEUNE

Comptabilité et Agence Postale Communale (APC)

SYLVIE BODREFAUX

Agent d'entretien et remplacements à l'APC

VADIM BELOT

Apprenti en BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux

Restaurant scolaire

LAËTITIA REMINIAC

Agent de restauration scolaire

Borne de télé-médecine

NATHALIE TEXIER

Coordinatrice de santé

Services techniques

CYRILLE HALLIER

Responsable des services techniques

FRÉDÉRIC NAEL

Agent polyvalent des services techniques

CHARLY DENOUAL

Agent polyvalent des services techniques

DAVID JOUBIN

Agent polyvalent des services techniques (au 1er mai 2023)

Le camping est tenu par deux renforts saisonniers (31,5h/semaine sur 6 mois, 9h30/semaine sur 4 mois).

LE RECOURS à l'apprentissage

Le recours à l'apprentissage véritable atout pour les jeunes ! : Nous avons pris la décision de recruter courant septembre un apprenti, car cela nous tient à cœur de participer à la formation des jeunes en milieu professionnel. Cela permet au jeune apprenti d'acquérir des compétences concrètes et d'obtenir un diplôme, tout en commençant à développer son expérience, ce qui fait souvent défaut au début d'une carrière professionnelle.

Pourquoi avoir recruté un Apprenti à la Mairie ? Nous avons lancé de multiples projets intéressants mais qui peuvent aussi être vite chronophages pour les élus. Compléter l'équipe par un apprenti nous permet de gagner en temps et en efficacité, il est au cœur de la mise en place des projets au sein de la commune. Il nous aide beaucoup dans le secteur de la communication (Panneau Pocket, Site Internet) et sur les projets en cours tels que le jardin communal, le projet des « mémoires » de Saint-Martin ou encore la mise en place d'habitats partagés...

La parole à Vadim :

« Je m'appelle Vadim BELOT, j'ai 19 ans. Je suis actuellement en BTS DATR Développement et Animation des Territoires Ruraux au lycée La Touche de Ploërmel, pour une durée de 2 ans. J'ai choisi la voie de l'apprentissage afin de m'insérer en toute sérénité dans le milieu du travail. Je considère l'apprentissage comme une chance, je l'ai saisie. Je travaillerai au sein de la commune jusqu'à l'été 2024. Après mon BTS j'aimerais me lancer dans une licence axée sur la communication, ou l'animation des territoires. »



DÉPART EN RETRAITE Yannick Jegat

A la fin de l'année 2022, Yannick a fait valoir ses droits à la retraite.

Un rapide petit historique... Yannick a rejoint les services techniques de la commune, le 1^{er} janvier 2008 suite au départ en retraite de Jean Loyer. Auparavant, il avait travaillé de 2001 à 2007 à la Mairie de Pleucadeuc, après une carrière de presque 20 ans dans le privé. Pendant toutes ces années, il a su mener le service et être un acteur dans le développement de la commune et son entretien. Toujours prêt à rendre service auprès des collègues ou des habitants en cas de crise : inondation ou tempête... Son dévouement pour le service à la population en toute circonstance a été exemplaire. La commune a pu profiter, pendant toutes ces années, de sa passion pour les fleurs et les commentaires que nous avons eu sur la qualité du fleurissement sur la commune en sont la preuve.



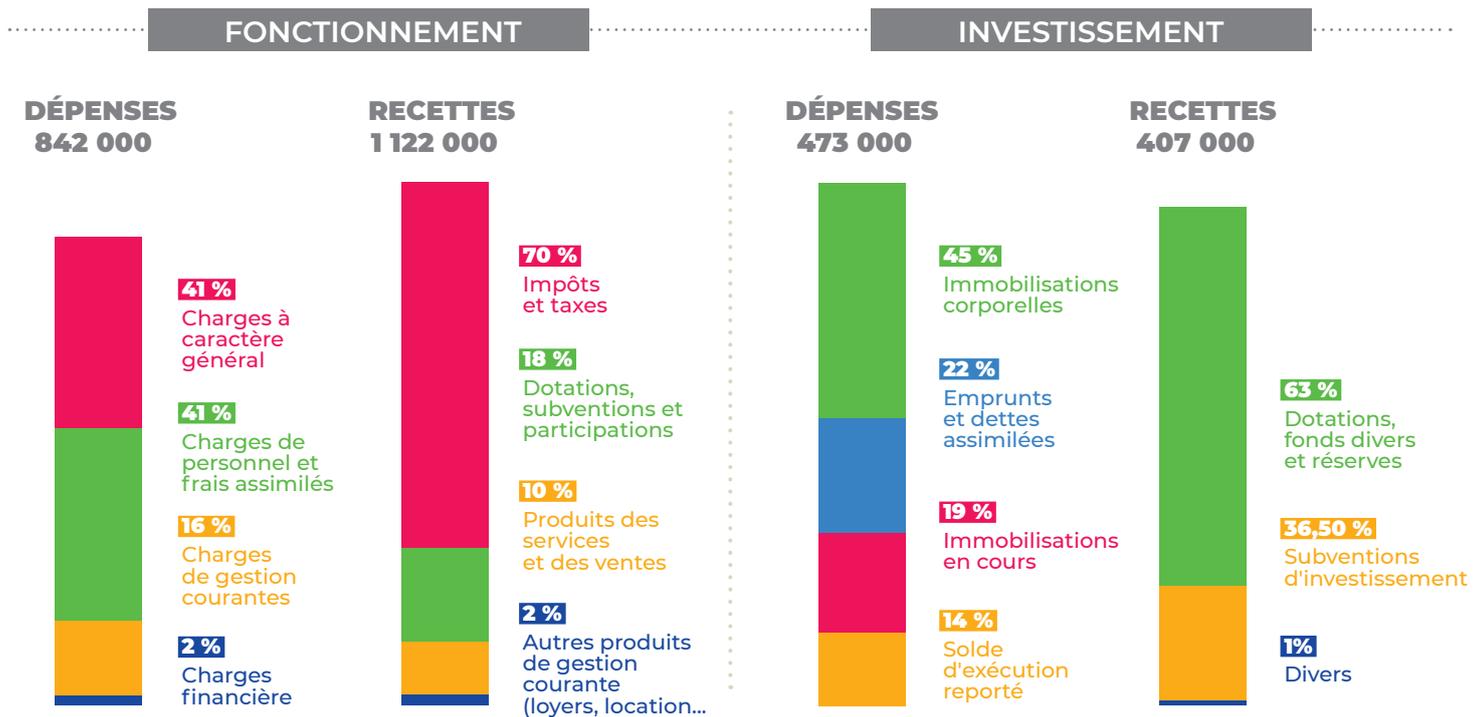
Au cours de la cérémonie des vœux en janvier, nous lui avons remis la médaille de Saint-Martin et un cadeau de l'ensemble de ses collègues, des élus et du personnel du domicile partagé des Courtils à qui il a aussi rendu très souvent service.

Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle vie, nous sommes sûrs qu'elle sera bien remplie ! Nous espérons qu'il reviendra de temps en temps nous saluer !!

Budget 2022

En 2022, les dépenses de fonctionnement ont largement progressé par rapport à 2021, notamment en raison de l'augmentation des matières premières et des revalorisations salariales, passant de 754 253,20 € à plus de 840 000 €. A eux seuls, les chapitres de charges à caractère général et dépenses de personnel augmentent de 75 000 €. Les recettes de fonctionnement ont, elles, augmenté dans la même proportion, passant de 1 021 000 € à 1 123 000 €. L'excédent de fonctionnement devrait ainsi s'établir à environ 280 000 €. La stabilité avec 2021 (un excédent de 279 000 €) est en trompe-l'œil, il faut y retrancher une dotation de solidarité communautaire de De l'Oust à Brocéliande Communauté d'un montant de 35 000 €, cette recette n'ayant pas vocation à être pérenne.

Côté dépenses d'investissement, les recettes ont égalé les dépenses, sans avoir eu recours à des emprunts bancaires complémentaires et grâce à la bonne mobilisation des subventions diverses.



POUR 100 € DÉPENSÉS...*

*Base dépenses de fonctionnement & d'investissement de 2022

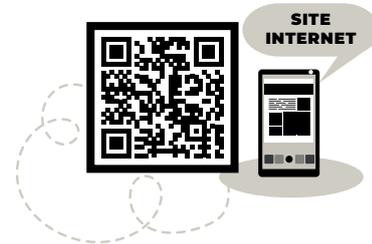


LISTE DES DÉLIBÉRATIONS *du conseil municipal*

Avec 76 délibérations prises en 7 conseils municipaux, l'année 2022 se cale sur le rythme de l'année dernière, qui comptait 79 délibérations et 7 conseils.

- ✓ 16 délibérations ont été consacrées aux finances et aux budgets,
- ✓ 10 concernent l'intercommunalité au sens large (de l'Oust à Brocéliande communauté et autres organismes départementaux),
- ✓ 9 la cantine et les écoles
- ✓ et, 8 l'assainissement collectif particularité de l'année 2022 marquée par le renouvellement de notre contrat de délégation de service public avec la SAUR.

L'ensemble des délibérations est accessible sur le site internet de la commune.



DATE CM	OBJET DÉLIBÉRATION
19/01/2022	Contrats d'assurance avec la société Groupama
	Autorisation d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement
	Voirie - attribution du marché
31/03/2022	Assainissement collectif - SAUR - avenant n° 2 - prolongation du contrat de délégation de service public (DSP)
	Comptes de gestion 2021 (budget principal et budgets annexes)
	Compte administratif 2021
	Affectation des résultats du compte administratif 2021
	Budget primitif 2022
	Service assainissement - compte administratif 2021
	Service assainissement - affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 et budget 2022
	Lotissement « le Domaine des Forges » - compte administratif 2021
	Lotissement « le Domaine des Forges » - affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 et budget 2022
	Lotissement « le Val d'Oust » - compte administratif 2021
	Lotissement « le Val d'Oust » - affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 et budget 2022
	Subventions et participations 2022
	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Malestroit - année 2022 - 1er acompte
	ADMR - convention de partenariat entre les communes de Peillac, Les Fougerêts, Saint-Martin-sur-Oust et Saint-Vincent-sur-Oust, l'ADMR de Peillac et la fédération ADMR du Morbihan
	Morbihan Energies - convention portant sur la mise à disposition d'un terrain pour un poste de transformation de courant électrique et tout ouvrage de raccordement de ce poste au réseau public de distribution
ENEDIS - convention de servitudes cs06 - installation d'ouvrages électriques de 20 000 et 400 volts	
De l'Oust à Brocéliande communauté - rapport de la CLECT du 10/01/2022 relatif aux modalités de transfert ou de de-transfert des compétences ou activités intégrées dans le périmètre de la communauté de communes : gestion de la cantine scolaire située à La Gacilly	
Modification du tableau des effectifs	
Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal	
16/05/2022	Voirie - classement dans la voirie publique communale - modification du tableau de classement
	Voirie - dotation globale de fonctionnement (DGF) et dotation de solidarité rurale - réactualisation de la longueur de la voirie communale
	Restauration collective - avenant à la convention de restauration avec la société Convivio
	Tarifs des services municipaux 2022 - cantine scolaire et repas livrés à domicile
	Indemnités diverses
	Assainissement - commission de délégation de service public (CDSP) - conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres
	Jeunesse - dispositif « Argent de Poche »
	Protection sociale complémentaire (PCS) - débat obligatoire sur les garanties
	De l'Oust à Brocéliande communauté - modification des statuts
	Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

28/06/2022	Budget général 2022 - décision modificative n°1
	Ecole privée Saint-Joseph - forfait communal
	Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section AN numéro 184
	Actes pris par la commune - modalités de publicité
	Assainissement - désignation de la commission de délégation de service public
	Assainissement - adoption du principe de la concession service public
	De l'Oust à Brocéliande communauté - convention territoriale globale 2021-2025 - caisse d'allocations familiales
31/08/2022	Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
	Finances - adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1er janvier 2023
	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de La Gacilly - année scolaire 2021-2022
	Participation aux dépenses de fonctionnement de la classe spécialisée de l'école privée Saint-Jugon de La Gacilly - année scolaire 2021-2022
	Restauration scolaire - modification du règlement intérieur
	Location du logement de la maison médicale
	Don d'un chauffage au gaz à l'entreprise GSC
	Emploi - autorisation de recours au contrat d'apprentissage
	Morbihan Energies - convention de servitudes pour le passage d'une ligne électrique souterraine
	CDG56 - dispositif de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes –adhésion à la convention avec le cdg56
	Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
27/10/2022	Restauration collective - Avenant n° 2 à la convention de restauration avec la société Convivio
	Tarifs des services municipaux - Année 2023 - Cantine scolaire et repas livrés à domicile
	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école publique de Peillac - Année scolaire 2021-2022
	OGEC Saint-Joseph - Subvention exceptionnelle - Participation aux animations de l'association Saute Ruisseaux
	Assainissement collectif - Prix de la surtaxe dûe à la collectivité - Année 2023
	Personnel – Remboursement au réel des frais de repas exposés dans le cadre d'un déplacement pour les besoins du service
	Désignation d'un correspondant incendie et secours
	De l'Oust à Brocéliande - Convention de mise à disposition du service partagé : voirie, patrimoine, déchets, urbanisme
	Morbihan énergies - Modification de l'annexe n°1 des statuts du syndicat départemental d'énergies du Morbihan - Actualisation de la liste des membres à la suite de l'adhésion d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre
	Vœux de soutien au projet de reconstruction du CHI Redon-Carentoir
	Motion de soutien aux positions et propositions de l'Association des Maires de France
	Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal
	Assainissement collectif - Choix du délégataire du service public de l'assainissement collectif et autorisation de signer le contrat de délégation du service
	Assainissement collectif - Règlement du service public
06/12/2022	Assainissement collectif - Convention relative à la fin du contrat pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement collectif
	Prime de fin d'année au personnel communal
	Arbre de Noël des enfants du personnel communal
	Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section AB numéro 176
	Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée section AB numéro 147
	Convention relative à l'utilisation de la salle des sports - Association Etoile Saint-Martin - Association FSM Les Fougerêts - Saint-Martin-sur-Oust
	Contrat de maintenance du logiciel Gescime
	Budget général - Décision modificative n°2
	Morbihan énergies - Présentation du rapport d'activité 2021
	Eau du Morbihan - Rapports sur le prix et la qualité du service - Exercice 2021
	Tarifs des services municipaux - Année 2023
Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal	

VOIRIE-BÂTIMENTS COMMUNAUX-PATRIMOINE-URBANISME

Voirie 2022

Ces dernières années, le département du Morbihan a connu un rythme soutenu de transactions immobilières.

À chaque transaction, sont versés au profit des départements « les droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière exigibles sur les mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers situés sur leur territoire » (article 1594 A du code général des impôts), plus connus sous le nom de droits de mutations.

Pour permettre à toutes les communes de profiter de ce dynamisme, les conseillers départementaux ont décidé de verser une subvention exceptionnelle de 50 000 € pour 62 500 € HT de dépenses, soit un taux exceptionnel de 80%. La commune de Saint-Martin-sur-Oust a bien évidemment profité de cette occasion.

✓ L'arrêt des cars ayant été transféré du parking du Petit Moulin au parvis de la salle de sports, il a été décidé **l'aménagement d'un trottoir le long de l'allée des sports jusque devant la pharmacie**. Cette réalisation permet le cheminement en toute sécurité des élèves, à la montée et à la sortie des transports scolaires.

✓ **Le parking** à l'angle de l'avenue de la Libération et de la rue des Forges, à **proximité immédiate de l'espace socio-culturel**, a été agrandi et enrobé. A noter que pour la commodité de tous, ce parking prévoit que les automobilistes se garent en marche arrière !

Le programme de voirie de 2022 a été complété grâce au programme de solidarité territoriale (PST) du Département, qui prévoit lui 25% de subventions avec :

✓ **l'agrandissement et la réfection du trottoir rue de Brocéliande**, de l'intersection avec l'avenue de la Libération jusqu'au croisement avec la rue des Echamps.



Aménagements de sécurité :

RÉDUISONS NOTRE VITESSE DANS LE BOURG



Malgré les risques, pour les automobilistes comme pour les piétons, sans compter les nuisances pour les habitants riverains, il est trop souvent constaté une **vitesse excessive** des véhicules dans le bourg. Face à ce fléau, la commune a choisi en 2022 d'expérimenter des aménagements de sécurité provisoires rue de Brocéliande, avec deux chicanes installées avec l'aide du Département. Une réduction de la vitesse ayant été notée, il a été décidé de **réaliser 2 aménagements** « en dur » dans le programme de voirie 2023.

✓ Le premier consistera en un **plateau ralentisseur à trois branches**, au carrefour de la rue de Brocéliande et de la rue du Calvaire.

✓ Il sera complété avec un **ralentisseur de type « écluse »**, ne permettant le passage que d'un véhicule à la fois, juste après le cimetière.

Ces aménagements permettront de sécuriser les visiteurs se rendant au cimetière et les parents d'élèves et les enfants se rendant à l'école Saint-Joseph.

Coupe d'arbres À LA CHAPELLE SAINT-MATHURIN

Les automobilistes empruntant la route de Saint-Congard, les amoureux de ce site et ses riverains auront tous remarqué que les arbres situés à proximité de la Chapelle Saint-Mathurin ont été abattus. Cette décision a été prise pour des **raisons de sécurité** : les arbres plantés il y a entre 70 et 90 ans étant arrivés à maturité, ils présentaient un risque de chute trop élevé. Certains étaient morts, d'autres avaient même les racines pourries...

De nouveaux arbres, dont les essences n'ont pas encore été choisies, seront prochainement plantés.



Les portails du cimetière SE REFONT UNE BEAUTÉ !

Les portails du cimetière présentait quelques signes de faiblesse...

Compte tenu de son intérêt patrimonial, il a été décidé de ne pas remplacer le portail de l'entrée principale, mais de le conserver et de le mettre en valeur. Le portail de l'entrée côté terrain de foot, a par contre été remplacé par un portail plus moderne. Ces chantiers ont pu être menés pour un total de 4 000 € TTC par l'entreprise de chaudronnerie BCS de Marzan.



MODIFICATION HORAIRES *Eclairage public*

Vous l'avez certainement constaté, depuis le changement d'heure en octobre 2022, nous avons diminué les plages horaires des éclairage public.

L'éclairage dans la rue de la libération s'éteint dorénavant à 23h au lieu de 23h30, les autres éclairages s'éteignent à 21h30 au lieu de 22h30.

Ces modifications sont faites par un prestataire qui, en dehors des changements d'horaires annuels, nous facture les demandes supplémentaires.

Aussi nous prévoyons de mettre, avec l'aide de Morbihan Energie, des boîtiers qui nous permettront d'être autonome et d'ajuster les horaires en fonction des besoins plus précis.

Tout cela pour permettre une meilleure maîtrise des coûts énergétiques.



3 QUESTIONS *sur l'élagage et la fibre*

✓ Pourquoi élaguer ?

Piloté par Megalis Bretagne, **Le déploiement de la fibre** optique est actuellement en cours sur le territoire régional. En souterrain pour les axes principaux, en aérien sur les poteaux téléphoniques entre les armoires de rues (sous répartiteurs optiques) et l'abonné, **l'élagage des haies et futaies qui bordent le réseau télécom devra impérativement être réalisé avant le déploiement. Les portions qui n'auront pas été correctement élaguées « passeront leur tour »,** et devront attendre avant la reprogrammation d'une intervention. Après la pose, il sera tout aussi indispensable de réaliser régulièrement cet élagage, condition *sine qua non* d'un réseau de fibre optique en bon état de fonctionnement.

✓ Qui doit élaguer ?

L'élagage incombe au propriétaire de l'arbre ou de la haie. C'est à chaque habitant de gérer sa propriété et donc ses arbres ou ses haies même et surtout si elles débordent sur le domaine public !

En cas d'inexécution, la commune dispose de la possibilité de faire réaliser d'office ces travaux à la charge du propriétaire défaillant.

✓ Quand et comment élaguer ?

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet, période cruciale pour le cycle de vie des oiseaux. Megalis Bretagne propose quelques ressources en ligne ou vous pouvez demander conseil à un professionnel !



FUTUR *lotissement*

Les travaux du futur lotissement, situé sur des parcelles acquises par la commune dans le prolongement des lotissements du Domaine des Forges et du Val d'Oust, sont en cours. Une présentation des premières esquisses réalisées par le cabinet URBAE de Muzillac, le maître d'œuvre retenu par les élus pour ce projet, a été faite lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier 2023.



D'une contenance finale de 51 lots de 215 à 618 m², il devrait être commercialisé en 2 tranches, dont une première de 31 lots, dès 2023. Le permis d'aménager devrait être déposé d'ici peu, et devrait être définitivement validé d'ici l'été.

Pour ceux qui n'étaient pas présents le 13 janvier à la cérémonie des Vœux, les plans provisoires sont librement consultables en mairie, ou sur le site internet de la commune. Attention, à ce jour, aucune réservation ne sera prise !

Vous pourrez, en revanche, laisser vos coordonnées afin d'être recontacté pour connaître la date de commercialisation. Des permanences de présentation devraient également être proposées par les élus.



MODALITÉS DES DEMANDES d'autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme (d'ordre général et sur la commune - plan local d'urbanisme).

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer :

✓ une déclaration préalable :

- pour une création de surface de plancher ou d'emprise au sol entre 5 et 20 m².
- pour la construction d'une extension en zone U créant une surface de plancher entre 5m² et 40m² si la surface totale de la construction reste inf. à 150m².
- pour l'abattage d'arbres dans des zones protégées.

✓ un permis de construire

- pour une construction nouvelle, selon surface de plancher créée :
 - * -150 m² = permis sans un architecte.
 - * +150 m² = permis avec un architecte.
- pour une extension, selon surface de plancher créée :
 - * +20 m² (ou 40 m² en zone U) et surface totale après travaux inf. à 150² = permis sans architecte.
 - * +20 m² (40 m² en zone U) et surface totale après travaux sup. à 150 m² = permis de construire avec un architecte.

✓ une permission de voirie pour la création et pose de clôture, busage du fossé par exemple

✓ pas de demande nécessaire pour la création d'abris de jardins de - de 5m² de surface de plancher.

Depuis le 1^{er} janvier, toutes les démarches peuvent être effectuées en ligne avec le **GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

>> N'hésitez pas à venir poser vos questions en Mairie auprès d'Anita à l'accueil. Elle a été formée à l'urbanisme et répondra à vos questions avec professionnalisme et le sourire en prime !



Développement DE LA TÉLÉPHONIE

La couverture téléphonique sur la commune a enfin évolué...

Une antenne Bouygues/SFR a été installée au niveau des Gaudines courant d'année et une antenne Orange est en cours de mise en service. Cette dernière a été installée près de la lagune et va permettre de bien desservir le bourg et les hameaux alentours.



NUMÉROTATION des maisons

Un travail colossal de mise à jour de la base des adresses est en cours par les services de la Mairie, afin de répondre à plusieurs objectifs.

A moyen terme, cela servira pour le développement de la fibre, le moment venu. Une base adresse non actualisée pourrait en freiner le déploiement. Mais c'est surtout à court terme que ce travail de répertoire peut avoir un impact car il va permettre :

- ✓ d'actualiser les bases des services de secours (Pompiers, SAMU, Ambulanciers...) et de gagner du temps pour leurs interventions. Dans certains cas d'extrême urgence, le temps est compté et il n'est pas admissible que les intervenants aient du mal à trouver les bonnes adresses.
- ✓ d'actualiser les bases de localisation GPS et ainsi faciliter les livraisons. Bon nombre de livreurs se présentent en Mairie, faute d'avoir trouvé la bonne adresse de livraison.

Vous pouvez contribuer de votre côté en affichant les N° de vos habitations de manière bien visible de la rue pour les habitations du bourg ou depuis la route pour les habitations situées en campagne.

Des numéros sont disponibles gratuitement en mairie, il vous suffit de venir les demander.

Urbanisme 2022



ENFANCE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

École SAINT-JOSEPH

Cette année, avec les 85 élèves de l'école, nous avons choisi de partir **observer le patrimoine architectural et culturel qui nous entoure**. Pour cela, les enfants partent à la découverte des éléments insolites de notre territoire.

En fin d'année, les CM participeront à **un concours autour du patrimoine** « Le patrimoine, toute une histoire ». Les élèves de GS-CP et CE, eux se pencheront plus particulièrement sur le **patrimoine architectural de la ville de Malestroit**.

Par ailleurs, en partenariat avec Locaboat et la Mairie, chaque classe de l'école, pourra prendre le temps d'**observer les petites bêtes de la nature**. Les plus petits s'attarderont aux petites bêtes du lavoir communal. Quant aux plus grands, ce sont la faune et la flore qui seront plus particulièrement étudiées. D'un point de vue pédagogique, l'équipe enseignante continue son **travail autour de l'autonomie des élèves en travaillant par ateliers et ceintures de réussites**. Chaque élève peut ainsi avancer à son allure et manipuler en ayant le droit de se tromper et de recommencer. Nous poursuivons de plus le travail de collaboration mis en place en mélangeant les élèves des différentes classes quand cela est possible pour permettre aux élèves de s'aider entre eux et créer une dynamique d'école.

✓ **Tout au long de l'année, différentes sorties sont proposées aux enfants :** **séances de piscine** à Malestroit de la GS au CE2, visite du centre-ville de Rennes pour les plus grands et de la ville de Malestroit pour les plus jeunes, **rencontres sportives** avec les écoles du réseau de La Gacilly...

✓ **Deux sorties avec nuitées sont prévues cette année.** Tout d'abord, les élèves de la Petite Section jusqu'au CP partiront les 11 et 12 avril à **l'école de la nature de Branféré**. Les CE suivront leurs traces courant mai pour découvrir le **zoo et ses habitants**.

Du côté des travaux, l'OGEC poursuit son projet d'embellissement et de sécurisation de l'école. Pendant les vacances de la Toussaint, c'est le grillage de la rue des Echamps qui a pu être refait.

Au printemps, la façade sera rafraîchie et remise au goût du jour. Un local de rangement à vélos devrait également pouvoir voir le jour grâce au bénévolat des nombreux parents qui œuvrent pour l'école.



L'école St Joseph compte 85 élèves répartis en 4 classes.

- ✓ 22 TPS, PS, MS
avec Corinne PIQUET et Rose ROLLO (ASEM)
- ✓ 21 GS-CP
avec Marylène GUIHO, Valérie SOUFFEZ et Carla SANCHEZ (ASEM)
- ✓ 21 CE1-CE2
avec Violaine MARCHAND et Valérie SOUFFEZ
- ✓ 21 CM1 CM.2
avec Cécile CLERC

Les inscriptions à l'école sont possibles toute l'année. Une soirée portes ouvertes aura lieu le vendredi 31 mars après le carnaval. N'hésitez pas à venir visiter l'école, même si vous n'avez pas d'enfants. En attendant, nous vous invitons à faire un tour sur notre site, vous y découvrirez les photos des événements de l'école ainsi que des informations utiles.

Le bureau de la directrice est ouvert en journée le jeudi ou après 17h les autres jours. L'école est ouverte de 7h30 le matin à 18h30 le soir.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

2 rue des Echamps
56200 SAINT-MARTIN-SUR-OUST

☎ 02 99 91 57 64

📧 eco56.stjo.st-martin-sur-oust@e-c.bzh



APEL de l'école Saint-Joseph

L'APEL Saint Joseph (Association de Parents d'Elève de l'Enseignement Libre) collabore activement au projet éducatif de l'établissement.

Pour cela, elle recueille des fonds principalement grâce aux événements qu'elle organise (soirée frites, buvette du théâtre, vide grenier...) et aux ventes de brioches et de chocolats.

L'APEL participe ainsi financièrement aux activités scolaires et extrascolaires (piscine, kayak, voyages scolaires...), aux achats des cadeaux de Noël pour les enfants et pour les classes.

Elle peut participer aux financements des travaux dans l'école ou à l'achat de l'équipement pour les classes numériques en partenariat avec l'OGEC.

L'objectif est d'offrir les meilleures conditions de scolarité pour les enfants de la commune.

LA PRESSE EN A PARLÉ



JOURNÉE *Sécurité - Voir et être vu*



Le lundi 12 décembre, les élus* sont allés à la rencontre des jeunes pour rappeler quelques règles de sécurité et notamment les inciter à porter des éléments réfléchissants pour être bien visible lors de leurs déplacements, en particulier en période hivernale où il fait nuit au moment où ils prennent le car.

- * Marion LE POGAM, Mme Le Maire
- * Bertrand HELLEU, Adjoint à la sécurité
- * Kathy LEBRETON, Adjointe à la jeunesse



✓ Intervention à l'école Saint-Joseph

Echanges très intéressants et distribution de brassards fluorescents aux élèves de CE et CM.

✓ Intervention auprès des jeunes utilisant les transports scolaires

Intervention dans les cars et distribution de gilets jaunes (ou envoi à domicile pour les absents).

Du nouveau À LA CANTINE...

En 2022, nous avons invité les parents des élèves de l'école Saint-Joseph à venir partager le temps de déjeuner à la cantine.

L'objectif principal de cette action était de permettre de recueillir les avis, suggestions, idées des parents, en leur faisant concrètement goûter les repas et « vivre » ce temps de partage avec les enfants.

Le bilan de cette 1ère expérience est très positif.

Les parents sont globalement satisfaits des repas, les échanges ont été constructifs et des propositions ont été faites. A partir de celles-ci, des actions ont déjà pu être mises en place rapidement :

- ✓ Plus de communication sur les menus : nous diffusons désormais les menus via l'application « Panneau Pocket », chaque semaine.
- ✓ Nous testons depuis la rentrée, le transfert des plats livrés par CONVIVIO, dans des plats en inox, pour la remise en température. Plus de risques d'altération chimique des plastiques lors du chauffage. Nous avons de fait, devancé une loi qui devra être mise en place au 1er janvier 2025, interdisant l'utilisation du plastique dans les restaurants scolaires.
- ✓ Janvier 2023 : Pour donner suite à des remarques de certains parents au sujet du niveau sonore... un peu trop élevé au moment des repas... , nous avons travaillé avec l'équipe pédagogique de l'école. Ainsi, nous avons réorganisé les tables en mélangeant les différentes classes et en donnant des responsabilités aux plus grands en leur demandant d'aider les plus petits. Cette nouvelle organisation est encore en mode « expérimentation » mais semble bien fonctionner.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE - *Formation Pistes Vélos*

Les classes de CM1 / CM2 auront la chance au printemps de passer la formation du « Permis Vélo », sur une piste mise à disposition par la sécurité routière.

Pour ce faire la commune a composé un binôme :

✓ Cyrille HALLIER (Responsable des services techniques)

✓ Kathy LEBRETON (Adjointe au Maire).

Ils ont été formés avec la sécurité routière pour dispenser cette formation auprès des enfants.

Des réunions d'informations seront également proposées aux parents et à tous les Martinais.



ARGENT de poche

Pour la 1ère année, la municipalité a proposé de mettre en place l'opération « Argent de poche ».

Une petite quinzaine de jeunes martinais de 16 et 17 ans se sont portés volontaires et nous avons donc constitué 2 groupes. Ce dispositif permet à des adolescents d'effectuer des petits chantiers de proximité, sur des demi-journées de trois heures (+ 30 min de pause), moyennant une indemnisation de 15€ chacune, sur 1 semaine. L'objectif est de leur permettre de prendre part aux activités de la commune et de découvrir le monde du travail. La 1ère session avait lieu courant juillet et a permis d'embellir les tables de pique-nique autour de l'étang.

Un grand merci à tous les adolescents pour leur implication et leur bonne humeur pour la première année de cette opération et un grand Merci aussi aux agents techniques (Yannick, Cyrille, Charly et Fred) et aux élus (Hervé, André, Bertrand, Michel et Kathy) qui se sont chargés de l'encadrement et la supervision et à Mme le Maire pour son délicieux far breton !

Un chouette moment de partage !

RDV pour un nouveau groupe en 2023 !



FESTIVAL de cerfs-volants

Le samedi 20 août dernier la Mairie, l'association ABC du kite surf et l'école Saint-Joseph ont organisé une journée hors du commun. En effet, cap sur la magnifique plage d'Erdeven pour un festival peut ordinaire, un bon coup de vent, en prendre pleins les yeux, s'amuser, construire un cerf-volant, jouer dans le sable fin...

Un petit groupe de Martinais a pris le car à l'étang du Petit Moulin en direction de la plage de Kerminihy à Erdeven (côté Barre d'Etel) où se déroulait la 4ème édition du Festival de Cerfs-volants, organisé par l'Association ABC du Kitesurf...

Une journée fantastique :

- ✓ un soleil radieux
- ✓ un environnement exceptionnel
- ✓ un accueil au Top (merci encore Vincent Hinault et toute l'équipe)
- ✓ des cerfs-volants remplissant le ciel, de toutes tailles, de toutes les couleurs ... Waouh !!
- ✓ des étoiles dans les yeux des enfants (et des + grands) qui ont pu fabriquer leur propre cerf-volant et le faire ensuite voler !!! (prise en charge de l'atelier pour les enfants martinais par le CCAS – 5€ par enfant).



Un journée mémorable et de très jolis souvenirs dans les têtes des petits comme des grands ! A renouveler en 2023 !

AFFAIRES SOCIALES - CCAS

Actions DU CCAS :

REPAS DU CCAS

Le 25 novembre a eu lieu le repas du CCAS qui a réuni 160 personnes comprenant les personnes de plus de 70 ans, les élus, les membres du CCAS et les agents municipaux. Nous avons la chance d'avoir nos deux doyennes centenaires.

Le repas s'est déroulé dans une bonne ambiance, animé par le groupe CHAGAREMAL.

Les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu venir pour raison de santé et qui l'on souhaité, ont bénéficié d'un repas à domicile livré par les membres du CCAS.

Les résidents originaires de Saint-Martin étant en structure (EHPAD, Domicile Partagé, Foyers Logement) ont reçu un colis de fin d'année livré par des élus.



PORTAGE A DOMICILE

C'est tous les jours du lundi au vendredi que sont livrés les repas à domicile par des bénévoles aux personnes qui commandent les repas auprès de la mairie de façon quotidienne ou occasionnelle. En cas de perte d'autonomie, l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) peut donner une aide pour le portage.

Merci aux bénévoles pour leur disponibilité et leur bienveillance auprès des bénéficiaires. L'équipe se compose de Suzanne Chatel, Michel Hamon, Huguette Année, Marie-Rose Le Breton, Jean-Luc Madouasse, Marie-Paule Bodo, Maryvonne Rouillé, Christiane Burban, Michel Madouasse, Hervé Rollo.



LA PRESSE EN A PARLÉ



ATELIERS Informatiques

En 2022, il y a eu un atelier tablette de 3 séances avec 5 participantes.



D'octobre à décembre, 10 personnes ont pu profiter de l'atelier « Projet Numérique » financé en totalité par la conférence des financeurs et animé par l'association des Mulots de Redon. Cet atelier était composé de 8 modules socles comprenant l'utilisation des usages informatiques du quotidien, (enregistrer un fichier, créer un dossier, utiliser une clé USB, communiquer via l'email et les réseaux sociaux...).

Outre les apprentissages de l'informatique les participants ont apprécié de se retrouver ensemble, échanger, créer du lien.



SEMAINE *Bleue*



Deux actions ont été menées cette année :

Le fil rouge de l'OBC « Se souvenir » à travers une frise chronologique. Une exposition photos sur la fête de La Luardaye a été mis en place par les bénévoles du CCAS. Une inauguration a eu lieu le samedi 22 octobre.

Une carte, un sourire. Les élèves de la classe de CE1, CE2 ont confectionné des cartes qu'ils ont pu offrir aux personnes bénéficiaires lors d'un goûter préparé par le CCAS le 20 octobre.

16 personnes étaient présentes (dont les 8 résidents du Domicile partagé Les courtils). Ils ont eu plaisir à se retrouver et à écouter les enfants lire les cartes.

Les personnes qui n'avaient pas pu venir, ont eu la visite de membres du CCAS et des bénévoles. Ce fut l'occasion de passer un temps d'échange, créer du lien et rompre l'isolement



Un grand merci à tous les bénévoles.

LA PRESSE EN A PARLÉ



Le jardin SAINT-MARTIN

Le jardin Saint-Martin se situe sur le terrain derrière l'église. L'idée est de faire de ce lieu un espace de lien social intergénérationnel, participatif.

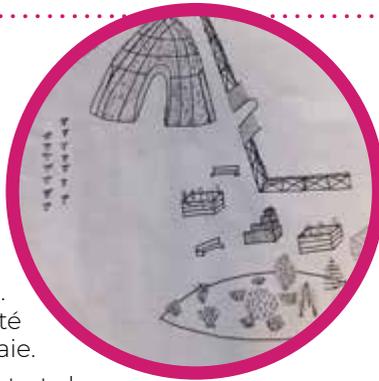
Un groupe d'une dizaine de personnes s'est déjà réuni plusieurs fois pour réfléchir à l'aménagement. Le 10 mars 2022 les enfants de l'école y ont planté une haie dans le cadre de l'opération 1, 2 3 plant-haie.

Depuis un plan a été réalisé, le terrain remis à plat et de l'herbe a été semée. Pour la première année nous avons prévu :

- ✓ de démarrer par la construction d'une gloriette avec du bambou et de l'osier pour y faire une zone d'ombrage et apporter du volume au jardin.
- ✓ Suivra un parterre de forme elliptique en forme d'œil.
- ✓ Par la suite seront installés des carrés de plantation, des arbres fruitiers, un hôtel à insectes.

Chacun pourra trouver une raison de s'y rendre. Participer à la création, l'entretien, le partage des savoirs, rompre l'isolement, s'y promener.

Des bénévoles se sont déjà portés volontaires mais c'est ouvert à tous, merci de vous manifester si vous êtes intéressés.



LA PRESSE EN A PARLÉ



REGISTRE *communal*

Avec le réchauffement climatique les vagues de grosses chaleurs sont fréquentes.

A cet effet nous devons constituer le registre communal afin de répertorier les personnes vulnérables.

Selon l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, le maire est tenu d'instituer et de tenir à jour un registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parents, voisins, médecin...), à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, n'y soit pas opposée.

L'exécution du plan de gestion « vagues de chaleur » repose sur la qualité des registres communaux qui permet de protéger les personnes les plus vulnérables et de réduire les impacts sur leur état de santé.

Inscription en mairie : ☎ 02 99 91 55 76.



AIDE - *aide emploi services*




Le *Projet* DE MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (MAM)

Déjà dans les souhaits du précédent mandat après l'arrêt du bébé bus itinérant, nous avons en perspective l'implantation d'une MAM à Saint-Martin-sur-Oust.

La CAF nous alerte sur le contexte tendu.

- ✓ En 2018, 241 Assistantes Maternelles contre 175 en 2022 sur le territoire. Beaucoup de départs en retraite prévus dans les prochaines années et peu de nouveaux agréments.
- ✓ En 2021, des porteurs de projets pour une micro-crèche se sont présentés à nous mais après plusieurs mois d'étude ils n'ont pas donné suite.
- ✓ Depuis l'été 2022 nous accompagnons des porteurs de projet, dans la création d'une MAM avec 2 à 3 assistantes et assistants maternels pour 12 places d'accueil. Ils seront locataires du bâtiment communal, l'ancienne école publique qui se situe route de Carentoir, tout proche de l'école. Des contacts avec des architectes ont été pris pour l'élaboration de plan.

Concernant le financement, avec le Plan de Rebond Petit enfance de la CAF nous pouvons prétendre à une aide de 10 000 euros par place et 30 % de subvention par le Département.



La MAM devrait ouvrir début 2024. Souhaitons que ce projet soit un point attractif pour de futurs jeunes propriétaires du nouveau lotissement.



PÔLE MÉDICAL

BORNE de téléconsultation

Une offre de santé connectée : un premier niveau de réponse

Depuis juillet 2022, pour toutes les personnes qui le souhaitent, nous vous proposons une **alternative au manque de médecin** dans le territoire.

La borne de téléconsultation est ouverte au public depuis le mois de juillet pour des consultations avec des médecins généralistes sans rdv et pour des médecins spécialistes sur rdv.

Cette borne est dite de « **téléconsultation augmentée** », car au-delà de la mise en relation en visio avec un médecin, ce dernier guide le patient tout au long de la consultation, pour utiliser des appareils connectés (tensiomètre, thermomètre, stéthoscope...) qui lui permette de prendre vos constantes (tension, température, taux d'oxygène ...) et ainsi avoir un diagnostic plus précis.

Cette borne, installée dans la maison médicale, est accessible environ 12 heures par semaine. Pour ce faire nous avons pris la décision **d'embaucher d'une coordinatrice de santé**, Nathalie Texier. Avec l'appui de Jacqueline Madouasse, conseillère municipale, infirmière à la retraite, et des infirmières des cabinets

infirmiers de Saint-Martin, nous vous proposons de vous accompagner si vous le souhaitez au moins lors de votre création de compte.

Vous pouvez être mis en relation avec un des médecins généralistes disponibles et avoir une consultation directement, mais également prendre rendez-vous avec des spécialistes : dermatologue, gastro entérologue, ophtalmologue, rhumatologue, ORL, cardiologue, psychologue, homéopathe, pédiatre, sage-femme. Notre coordinatrice de santé est à votre disposition pour vous aider à prendre ces rendez-vous spécialistes.

Depuis sa mise en service mi-juillet, plus de 75 consultations ont pu être réalisées dont 3 avec des spécialistes. C'est un très bon début et cela montre bien l'intérêt et l'utilité de ce service à la population.

Les retours que nous avons eus depuis sa mise en fonction sont positifs. Les personnes, particulièrement les seniors, se sentent rassurées car elles savent qu'il leur sera possible d'avoir rapidement un avis médical en cas de problème.

C'est un premier niveau de réponse et nous savons que cela ne suffit pas **et nous continuons nos recherches pour installer un médecin.**



LA PRESSE EN A PARLÉ



Le petit message de Nathalie, Coordinatrice de santé

En tant que coordinatrice de santé, je vous accompagne si vous le souhaitez lors de votre consultation.

En complément, je vous propose des réunions

de promotion de la santé, de prévention, d'information au sujet de différentes maladies :

- ✓ La ligue contre le cancer 56 était présente au mois d'octobre pour répondre aux questions sur la prévention du cancer concernant l'exposition au soleil, les addictions, la nourriture, le sommeil. Nathalie Carissimo, représentante de la ligue a répondu aux diverses questions et a apporté une écoute aux témoignages des personnes présentes.
- ✓ Le comité féminin 35 pour la prévention des cancers est intervenu pour une sensibilisation à la prévention des cancers du sein, de l'utérus et colorectal. A l'aide d'un support, chacune pouvait apprendre comment faire une palpation du sein.

Les prochaines réunions d'information et d'échange :

- ✓ Rencontre amicale avec une représentante **d'Endo France** le mardi 28 mars de 17h30 à 19h. Le but est de dédramatiser la maladie, de mieux expliquer l'endométriose, et de partager de façon conviviale les petits trucs pour vivre au quotidien avec l'endométriose. (inscriptions sur bretagne@endofrance.org)
- ✓ Le diabète avec **Diabet'Accueil**. (en cours de programmation)
- ✓ L'hémochromatose (maladie génétique fréquente qui provoque une surcharge de fer) avec **France Fer Hémochromatose**. (en cours de programmation)
- ✓ La maladie de Lyme (maladie transmise par les tiques) avec **France Lyme**. (en cours de programmation)

Vous pouvez venir vous renseigner à la maison médicale au sujet des soins de support pour les personnes atteintes de cancer, de l'accompagnement proposé aux aidants accompagnant un malade, une personne âgée ou handicapée ou autres questions concernant votre santé, je vous répondrai ou vous dirigerai vers les services compétents.

COMMUNICATION

Comme depuis le début de notre mandat, nous avons à cœur de continuer à développer la communication. Avec l'aide d'Anita et Vadim, nous essayons au quotidien de diffuser les informations pratiques, les idées de sorties, les événements des associations et autres partenaires de la commune et des alentours, des alertes météo...

Pour cela nous utilisons plusieurs outils :

- ✓ Ce bulletin municipal annuel qui retrace les faits et événements majeurs de l'année, ainsi que les projets à venir. Nous savons que ce bulletin est toujours très attendu par les martinais !
- ✓ Les lettres d'informations trimestrielles qui permettent un lien plus fréquent
- ✓ Et plus encore au quotidien, les outils numériques avec Panneau Pocket et la page Facebook.

Par ailleurs, nous continuons à tisser des liens privilégiés avec les journalistes qui nous disent d'ailleurs apprécier notre belle commune. Ainsi, dans les **journaux locaux** - Ouest-France et Les Infos du Pays de Redon- et la **presse en ligne** avec Les Infos du Pays Gallo, ce sont + de 120 articles diffusés en 2022 ! (environ 70 en 2021)... une belle progression qui donne une image dynamique de Saint-Martin ! Une commune où il « fait bon vivre » et où ça bouge !

Pages FACEBOOK



La page Facebook est désormais suivie par 242 personnes (contre 128 au 31/12/2021).

FACEBOOK : Les posts plus vus



Panneau Pocket sur téléphone mais aussi ordinateur et tablette !

L'application Panneau Pocket est avant tout une application pour smartphone (téléphones ayant une connexion Internet) mais vous pouvez aussi la consulter sur une tablette ou sur un ordinateur à l'adresse suivante :

<https://app.panneaupocket.com/>

Nous avons de très bons retours des utilisateurs, de tout âge ... alors rejoignez les 480 abonnés à l'appli qui ont choisi Saint-Martin-sur-Oust parmi leurs favoris ! (+300% en 1 an).

En 2022, plus de 200 « panneaux » ont été communiqués via cette application.

Vous pouvez également y retrouver en permanence et de manière actualisée :

- ✓ Les horaires de la Mairie, de l'agence postale de la médiathèque,
- ✓ Les permanences de la borne de téléconsultation,
- ✓ Un panneau avec de nombreux liens pour les démarches administratives.

Si vous souhaitez une assistance pour installer l'application sur votre téléphone ou quelques explications, n'hésitez pas à venir voir Anita à l'accueil de la Mairie !!

Vous pouvez nous faire part d'idées ou de suggestions pour nos prochaines communications !

✉ st-martin-oust@wanadoo.fr



SITE INTERNET



QUALITÉ DE VIE / ANIMATION

22 MAI : *Une Journée festive, Citoyenne et Conviviale*

En l'absence de la traditionnelle cérémonie des vœux en début d'année 2022, à cause de la crise sanitaire nous avons organisé au printemps, cette journée pour vous rencontrer.

Le dimanche 22 mai, Madame le Maire, Marion LE POGAM a eu l'occasion de présenter l'équipe municipale ainsi que les projets de la commune.

Les habitants étaient au rendez-vous sur le parvis de la mairie pour écouter le discours du maire, de ses adjoint(e)s mais aussi ceux de la conseillère départementale Marie-Hélène HERRY et du député Paul MOLAC.

Cette journée a permis également de mettre à l'honneur :

- ✓ Claude SALÉ, ancien employé communal des services techniques parti à la retraite, fin 2021, à qui Madame le Maire a rendu hommage en lui offrant la médaille de Saint-Martin, pour ces quelques 41 années au service des martinais.
- ✓ Nos 2 pétillantes centenaires : Sabine POTIER DE COURCY qui réside toujours à son domicile, le Château de Castellan ; et Albertine GUIHO qui vit au domicile partagé « Les courtils ».



LA PRESSE EN A PARLÉ



JOURNÉE CITOYENNE ET CONVIVIALE

BIEN VIVRE ENSEMBLE A SAINT-MARTIN

LA MUNICIPALITE DE SAINT-MARTIN SUR OUST VOUS PROPOSE

Au programme

Discours et présentation des élus

Cérémonie de départ d'un agent communal

APERITIF offert par la Mairie

PIQUE-NIQUE à prévoir et BUVETTE sur place tenue par l'Association l'Étoile Saint-Martin

14h30 : SPECTACLE inédit proposé par Studio Caverro-Delattre

22 mai 2022 | à partir de 11h45
Place et Jardin de la Mairie

Après les discours place à la convivialité avec un pique-nique partagé, des jeux pour les enfants et un spectacle inédit de la Compagnie Caverro-Delattre nouvellement installée dans la commune.

Madame le Maire a offert à ses habitants un apéritif. L'association « L'Etoile » a tenu une petite buvette sur place.

Emotion, convivialité, partage, intergénération et magie du spectacle ... quelques mots représentatifs d'une journée bien agréable et fort appréciée des citoyens martinais présents...

Finalement, cette nouvelle formule des vœux moins conventionnelle et plus conviviale a plu...

On vous donne donc RDV le DIMANCHE 14 MAI 2023, avec une nouvelle appellation :

« La journée des Citoyens » et un programme en cours de réflexion...

On vous en dira plus le moment venu !!!



ANIMATION *et marché*

LE MARCHÉ ET LES ANIMATIONS ESTIVALES #2022

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a organisé le « petit marché estival des producteurs locaux », le mercredi soir de mi-juin à mi-septembre.

Pour augmenter l'affluence, nous avons mis en place des animations semi nocturnes, en tentant de proposer un programme riche et diversifié pour répondre aux goûts du plus grand nombre...

Le 13/07, ce sont **Les Traines Meuriennes et Bob Duo** qui ont ouvert le bal... Une petite mise en jambe en vue de leur anniversaire en octobre ! La pelouse a pu être foulée par quelques danseurs de ridée, enjoués !

Le 20/07 changement total d'ambiance !

Cette fois , c'est un groupe de musique africaine qui a animé la place de la Mairie. En partenariat avec l'association Fest'Yves Art (Auberge du Guelin), **l'association Sitala** est venue avec des musiciens du Burkina Faso pour nous proposer un concert haut en couleurs...

Le 27/07, pour la 2ème année consécutive, **l'école de musique de Malansac** nous a proposé un concert de ses élèves (cf. Encart sur l'école de Musique).

Le 03/08, c'est le Duo Rock, « **Go number two** » qui a assuré le show avec Tony à la batterie qui fait taper du pied et Walter à la guitare aux sons saturés ! Un rock bluesy a résonné dans le jardin de la Mairie.

Le 10/08 c'est le conteur martinais **Matao Rollo et son acolyte Matthieu Guitton** qui sont venus nous présenter leur spectacle en gallo : « Corps sans âme ».

Le 17/08, la météo n'était pas propice au concert prévu d'un autre enfant du pays, Erwan et son groupe « Yolande et les Boys Band » ... qu'à cela ne tienne, on espère pouvoir les accueillir en 2023 !

Enfin, le 24 août, l'ambiance était festive pour le dernier concert de l'été. Ce sont **les « Sépanous »** qui nous ont proposé un concert-spectacle mêlant des textes enchantés, de magnifiques mélodies, le tout empreint d'humour et de joie ! Un moment pour petits et grands... , «pour les grands encore petits et les petits déjà grands !»

La municipalité tient à remercier les élus en charge de l'organisation et de la logistique nécessaire à ces animations, les agents du service technique, qui ont mis en place cette scène éphémère (remorque habillée, et escalier d'accès).

Nous adressons également un grand grand MERCI aux associations martinaises dynamiques, qui ont mis en place buvette et restauration sur place pour contribuer à faire de ces soirées des temps de joie et de convivialité !

Pour 2023, nous allons justement travailler avec les associations pour continuer ces animations fort appréciées, sûrement pour un autre format... à suivre...



ÉCOLE *de musique*

Partenariat Mairie Saint-Martin-sur-Oust - Ecole de musique

Un superbe partenariat entre la Mairie et l'école de musique de Nelly Burban à Malansac s'est créé depuis 2 ans.

En effet, un groupe d'élèves est venu en juillet 2022, pour animer le marché, proposant de la musique de variété. Comme en 2021, ce concert d'une qualité exceptionnelle a été fort apprécié des Martinais et visiteurs.

Basée à Malansac, Nelly Burban, professeur de musique propose des cours de chant moderne mais également l'apprentissage de divers instruments : piano, synthé, accordéon (diatonique et chromatique) et de solfège.

Cette dynamique école de musique a fêté en 2022, ses 40 ans avec notamment un magnifique concert au Palis Bleue à Malansac en septembre.

Comme chaque année, une remise de diplômes de solfège a été organisée en novembre 2022. La municipalité de Saint-Martin-sur-Oust a mis la salle socio-culturelle à disposition de l'école pour l'organisation de cette cérémonie :

21 élèves ont reçu leurs diplômes et leurs trophées... 100% de réussite !

A noter le diplôme reçu par Lilou Grimaud-Goron, jeune martinaise. Bravo à tous et à Nelly pour son investissement et son implication pour donner à ces jeunes, le goût de la musique !



LA PRESSE EN A PARLÉ



AIRE de jeux



Le projet de l'aire de jeux verra le jour en 2023 !

S'il est un projet attendu par les martinais, il s'agit bien d'une aire de jeux pour les enfants.

Depuis le début de notre mandat, nous avons à cœur de créer un véritable espace de vie et de jeux pour les petits... mais aussi les plus grands...

Mais les contraintes budgétaires nous freinaient.

Aussi lorsque l'OBC nous a informé de l'attribution d'une subvention (cf. encart financement), nous avons immédiatement et naturellement décidé qu'elle serait dédiée à ce projet !... et voilà, la machine pouvait enfin être lancée.

Nous avons constitué un groupe de travail d'élus en septembre 2022, piloté par 2 adjoints :

- ✓ Bertrand HELLEU, adjoint en charge du Tourisme et du Sport,
- ✓ Kathy LEBRETON, adjointe en charge de la qualité de vie et de la Jeunesse
- ✓ Hervé BURBAN, conseiller
- ✓ Bernard WIMART, conseiller,
- ✓ Michèle LE COMMANDOUX, conseillère
- ✓ André BOUDART, adjoint en charge de la voirie et des bâtiments pour son appui technique

Dans un 1er temps, chacun a fait des repérages dans les communes environnantes, questionné les martinais, les autres possibilités de subventions ont également été étudiées [cf. encart Financement]. Enfin, un cahier des charges a été établi, en tenant compte notamment des critères suivants :

- ✓ Une entreprise locale pour faire vivre l'activité et l'emploi en local.
- ✓ Une démarche de développement durable et le choix de matériaux recyclés.
- ✓ Le choix des couleurs et matériaux permettant de créer un espace haut en couleurs.

Il a été décidé de mettre en œuvre ce projet en 2 phases :

- ✓ Dans un 1er temps, une aire de jeux pour les + petits, de 1 à 12 ans avec structures , toboggans, balançoire
- ✓ Puis dans un 2nd temps, un terrain multisports (panneau Basket et but Hand/ Foot) et un skate-park. Beaucoup de communes autour ont fait le choix de créer un pumptrack, terrain de jeux (souvent goudronné) pour les vélos et trottinettes, il nous semblait intéressant de proposer une variété d'activité pour les jeunes du territoire. Le critère financier est aussi entré en considération puis qu'un skate-park représente un budget bien inférieur.

Pour la 1ère phase, 4 entreprises ont été sollicitées pour étude et devis, puis 2 sélectionnées, et enfin, c'est l'offre de Synchronicity, basée à Guidel (56) qui a été validée en conseil municipal en février. Le terrassement va démarrer en mars pour une pose en avril et nous comptons bien procéder à l'inauguration, lors de notre «journée des Citoyens», le 14 mai prochain.



Photos non contractuelles



Photos non contractuelles

L'aire de jeux sera installée près de l'étang du Petit Moulin, emplacement idéalement situé : accès facile, parking à proximité, sécurité (peu de circulation). L'ancien terrain de tennis sera réhabilité pour le terrain multisports et le skate-park.

Emplacement de l'aire de jeux



Financement

Ce projet d'un coût total avoisinant les 100 000 €, sera financé par :

- ✓ L'Oust à Brocéliande Communauté, dans le cadre du fonds de solidarité versé aux communes sous-équipées en infrastructures et services intercommunautaires et ayant fait l'objet de peu d'aides dans les années passées, pour un montant de 35 000 €.
- ✓ Le département dans le cadre du PST (Programme de Sauvegarde territoriale), à hauteur de 25 %.

Pour la 2ème phase, un dossier est en cours de constitution pour le « Plan 5000 équipements » sportifs, dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024.

Pour monter ce dossier, il faut répondre à différents critères dont :

- ✓ Être une commune en ZRR (Zone de revitalisation Rurale), ce qui est le cas pour Saint- Martin.
- ✓ Être labellisé « Terres de jeux 2024 ». Pour ce critère, un dossier a été constitué et validé en partenariat avec l'école, l'Etoile et la médiathèque en février. Saint-Martin vivra les JO à son échelle (un programme vous sera proposé ultérieurement).



Nous espérons avoir un financement maximal, soit 80% du coût total. En effet, une part de 20 % doit obligatoirement être auto-financée par la commune.



« Pour nos amis les chiens... »...

Certains habitants et leurs compagnons à 4 pattes devront changer leurs habitudes de promenade... Nous constatons effectivement que ce terrain enherbé regorge de déjections canines...

Ceci ne sera plus tolérable lorsque l'aire de jeux sera installée. Nous remercions donc les habitants de veiller à garder cet endroit propre. A cet effet, des poubelles et des distributeurs de sacs à déjections canines seront installés, tout comme dans le jardin de la Mairie...

TOURISME ET CULTURE / PATRIMOINE

LES COMMÉMORATIONS *et Association des AFN*



Les commémorations

Comme chaque année, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre ont été célébrées en partenariat avec l'Association des Anciens combattants.



Ces commémorations sont fondamentales pour se souvenir et entretenir le devoir de mémoire.

Elles se déroulent toujours selon un protocole précis :

- ✓ Levée des couleurs (drapeaux)
- ✓ Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monuments aux morts
- ✓ Appel des soldats morts pour la France au cours de l'année
- ✓ Minute de silence

Un verre de l'amitié est toujours partagé à l'issue de ces cérémonies.

Association des AFN

UNC-AFN -Soldats de France de St-Martin-sur-Oust

Comme toutes les associations, la section des anciens combattants a été moins présente ces dernières années pour raison sanitaire, obligée de retrouver ses activités.

L'essentiel a été respecté, la présence aux manifestations patriotique et l'accompagnement lors du départ de l'un de ses membres.

Elle est aujourd'hui forte de 35 adhérents par l'arrivée d'une dizaine de Soldats de France compensant le départ des plus anciens. La porte est toujours ouverte aux intéressés. Il suffit d'avoir accompli son service militaire ou participé aux opérations extérieures.

Rappelons que le devoir et l'objectif de ses membres est de maintenir le souvenir et de transmettre aux

jeunes générations le devoir de mémoire de nos aînés qui ont payés de leur vie pour assurer notre liberté.

Lors des rassemblements au monument aux morts, il est réconfortant de constater la présence d'enfants. Ils pourraient toutefois être plus nombreux.

Ils sont sensibilisés à l'écoute de l'appel des morts au nombre de 72 pour la guerre 14-18 ; 15 pour celle de 39-45 au total 90 avec les derniers conflits.

Nous nous sommes retrouvés pour le repas annuel le 23 septembre 2022, belle journée, tous contents de se retrouver. 43 personnes étaient présentes.

Nous recrutons toujours des soldats de France pour intégrer l'association, l'entrée d'un certain nombre d'entre eux a déjà permis le renouvellement du bureau.

Composition du nouveau bureau :

Président : Joseph Diguët

Vice-président : Emmanuel Guillaume

Trésorier : Emmanuel Fraboulet

Secrétaire : Jean-Claude Aron et Marie-Rose Lebreton

Portes drapeaux : Jean-Claude Aron et Jean Loyer.



A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2022, des anciens combattants de la guerre d'Algérie ont été décorés :

Michel PEDRON (présent) et Jean-Claude PROVOST (absent ce jour-là). C'est Joseph Diguët, Président de l'Association, qui a remis à Michel Pédron la croix du combattant au nom du ministre de la défense.

Ensuite c'est sa propre fille, Kathy Lebreton adjointe au Maire et son petit-fils Nino qui lui ont remis la médaille de reconnaissance de la nation, au nom du ministre de la guerre et des anciens combattants.

Un moment riche en émotion et qui illustre bien la notion de « devoir de mémoire »



CAMPING MUNICIPAL DE LA DIGUE : de Saint-Martin

Pour sa deuxième année consécutive, Céline HERICOURT a assuré avec succès la tenue du camping, pour cette saison 2022. Cette année les campeurs ont été accueillis du 1er mai au 3 octobre. Le camping continue son développement avec des nouveautés, pour les touristes mais pas seulement :

La deuxième cabane étape a vu le jour :

- ✓ Cette année, une **seconde cabane étape** en bois pour les randonneurs a été installée sur le camping. Les cabanes ont été louées à 64 reprises cette année. Elles suscitent la curiosité et l'attention des promeneurs.
- ✓ Une convention a été signée entre la commune et la Véloodyssée afin d'être officiellement camping étape pour les randonneurs principalement cyclistes.
- ✓ La commune a investi dans un **logiciel**, un nouvel ordinateur et une imprimante, ce qui a largement simplifié les tâches

administratives (les inscriptions et les facturations).

Un bilan très satisfaisant

Une saison qui s'achève avec des chiffres record au camping municipal de la digue.

Cette saison 2022 représente un renouveau après le passage de la pandémie, 4 530 nuitées contre 3 331 en 2021 et seulement à peine la moitié en 2020 avec 2 085 nuitées. Des chiffres qui sont plus élevés que l'avant Covid-19. En revanche la clientèle est parfois moins disciplinée en ce qui concerne le tri sélectif et les restrictions d'utilisation d'eau dûe à la sécheresse. Des idées d'évolutions sont en cours d'étude, à moindre coût, tout en conservant ce que recherchent les campeurs : un camping calme et paisible au bord de l'eau.

Mise en place d'un ponton flottant à la Halte fluviale et d'une table de



pique-nique

Nous travaillons depuis 2021, sur le projet « Itinérance », porté par la Région, les Communautés de Communes, Destination Brocéliande et les communes traversées par le canal de Nantes à Brest.

En 2022, nous avons mis en place une **table de pique-nique couverte** supplémentaire (réalisée par l'entreprise Année de Saint-Martin) et un ponton flottant pour embarcation légère type canoë ou kayak. Le jour de sa mise à l'eau coïncidait avec le lancement des cours de kayak à l'école et les élèves ont pu le tester directement !

Le hasard fait bien les choses...



Médiathèque : DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES ET UNE ÉVOLUTION + « DIGITALE »

Comme toutes les activités bénévoles, la Médiathèque est en cours de « guérison » après ces années où nous avons dû partager notre vie avec un sale virus et toute sa bande de variants !

Nous sommes en **période de renouveau grâce aux nouvelles bénévoles** qui sont venues nous rejoindre après notre campagne de recrutement. Certaines sont en formation pour assurer les permanences et d'autres participent déjà à l'échange avec les élèves de l'école St Joseph.

Nous tenons beaucoup à notre **action auprès des enfants pour leur donner le goût de la lecture**. Nous accueillons successivement toutes les classes pour une lecture, suivie d'une découverte des volumes qui leur sont proposés en prêt. Nous encourageons les parents à revenir avec les enfants aux heures d'ouverture.

Depuis sa création la Médiathèque a toujours tenu à la gratuité de l'adhésion. Chaque trimestre, la

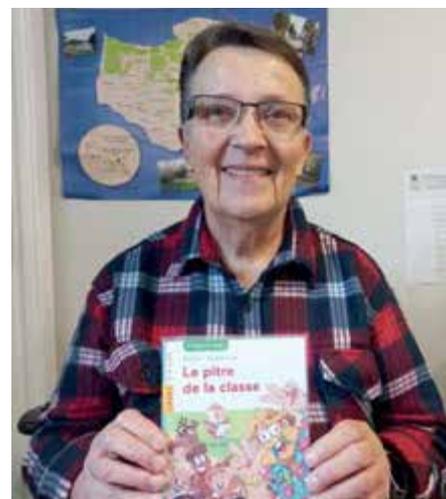
Mairie nous accorde un **budget pour acheter de nouveaux volumes** et nous posons notre choix sur des titres fraîchement parus et souvent reconnus « **meilleures ventes** ».

Par ailleurs, pour renouveler les titres proposés, deux fois par an, nous procédons à l'échange de 300 volumes avec la Médiathèque Départementale (antenne de Caro)

Depuis la création du marché estival, nous proposons des livres à la vente (stock vieillissant ou de dons). Cette opération nous permet d'acheter des livres spécifiquement pour les enfants.

Tous les livres que vous apportez font l'objet d'un tri. Selon leur état, leur format ou leur sujet chaque fois que possible nous les intégrons au prêt ou nous les proposons à la vente. Sinon, nous les donnons à l'association d'insertion « Book-Hémisphère » qui se charge de la vente auprès d'une autre clientèle ou du recyclage.

Depuis la création de nos adresses sur les réseaux sociaux par nos bénévoles, les plus à l'aise en



informatique (Cécilia et Kristen) vous avez pu participer à l'opération « Pochettes surprises » ou « Calendrier de l'Avent » pour vous faire découvrir ou redécouvrir les livres un peu oubliés.

La Médiathèque de Saint-Martin est entièrement animée par des bénévoles et nous vous attendons pour la découvrir ou être de véritables acteurs de son développement.

Nous serons ravis de vous rencontrer et de partager vos bonnes idées.



ARCHIVES DE SAINT-MARTIN

LES MÉMOIRES de Saint-Martin

Collectons la mémoire des habitants de Saint-Martin-sur-Oust : un Patrimoine à sauvegarder

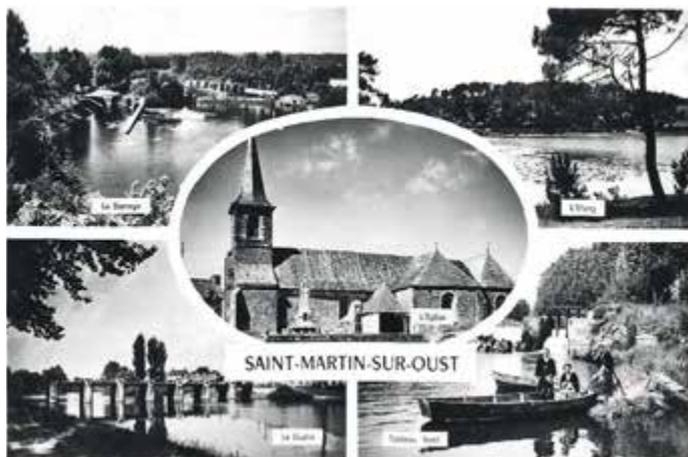
La mémoire, l'histoire de ses habitants, fait partie du patrimoine de la commune au même titre que ses différents monuments : chapelles ou autres bâtiments.

La difficulté est que tout ce riche patrimoine est dans la mémoire de chacun des habitants et doit être collectée.

Nous avons la volonté de pouvoir faire ce travail de sauvegarde auprès des habitants qui le souhaitent.

Ce travail de collectage peut être fait de différentes manières : collecter des photos sur des événements qui se sont déroulés sur la commune (exemple de la frise sur la fête des Arts et Vieux métiers pour la semaine bleue), faire des enregistrements des grands parents par leurs petits enfants avec un trame que l'on pourra définir ensemble, rassembler des textes existants sur différents événements qui se sont déroulés. Pour faire ce travail nous pourrons être conseillé et accompagné par le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine.

Nous pourrons ainsi regrouper et conserver cette richesse qui pourrait disparaître avec le temps et que nous pourrons transmettre aux générations à venir.



Nous n'avons pas encore choisi les thèmes sur lesquels nous allons travailler tellement ils sont riches et nombreux.

Si vous souhaitez nous accompagner dans ce beau projet, faites-vous connaître à la mairie et nous pourrons organiser des groupes de travail et avancer ensemble.

Nous comptons sur vous pour que ce projet commun voit le jour.

RISQUES MAJEURS ET SÉCURITÉ

Informations pratiques DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie nous informe des différentes démarches en ligne que vous devrez faire en cas de cybercriminalité ou tout simplement poser une question en ligne. Ne pas se déplacer en gendarmerie, toutes les demandes doivent se faire via internet.

1. Signaler une fraude à la carte bancaire : Percev@l

Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez les conditions suivantes :

- ✓ Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire
- ✓ Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne
- ✓ Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque

Service accessible via Service accessible via FranceConnect :

Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, lidentite-numerique (laposte), Mobileconnectmoi.fr, MSA ou Alicem. Préparez vos identifiants et votre numéro de carte bancaire.

2. Arnaque sur internet : THESEE

Victime ou témoin d'escroqueries sur internet, une plateforme de signalement et de dépôt de plainte (THESEE) est disponible. Le dispositif Traitement Harmonisé des Enquêtes et Signalements pour les E-Escroqueries (THESEE) permet de porter plainte ou de signaler l'infraction en ligne.

Certaines infractions relèvent de la cybercriminalité. Il peut s'agir de piratage de votre boîte mail, d'extorsion d'argent pour débloquent votre ordinateur ou encore, d'un compte Facebook piraté.

THESEE a pour objectif de traiter les principaux modes opératoires constatés sur internet.

La centralisation et l'analyse de ces plaintes permettent de mieux connaître ces phénomènes et de lutter plus efficacement contre :

- ✓ Le piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social ;
- ✓ L'escroquerie aux sentiments ;
- ✓ L'escroquerie aux petites annonces (faux acheteur, faux vendeur, fausse location) ;



- ✓ Le chantage en ligne ;
- ✓ La demande de rançon pour débloquent un ordinateur (ransomware) ;
- ✓ La fraude liée aux faux sites de vente.

3. Ma gendarmerie en Ligne ! www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

La brigade numérique basée à Rennes répond à toutes vos questions ayant trait à la sécurité du quotidien. Disponible 7j/7 et 24h/24, vous pourrez échanger avec un gendarme directement sur le chat.

Objectif :

- ✓ Renseigner les usagers dans tous les domaines
- ✓ Prévenir dans de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors, drogues etc....
- ✓ Orienter et guider l'internaute dans ses démarches.



ASSOCIATION	COMPOSITION BUREAU	CONTACT
AAPPMA - PÊCHES LOISIRS DE L'OUST Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Président : Hervé BURBAN Vice-Président : André BOUDART	☎ Hervé BURBAN - 06 88 05 64 22 ✉ aappma.stmartin56@gmail.com
ACCA Association Communale de Chasse Agréée	Président : Maxime PROVOST Vice-Président : Jean-Marc JAGOURY Trésorier : Pierre-Yves BAUTHAMY Secrétaire : Aurélien COUE	☎ Maxime PROVOST - 06 32 19 77 31 ✉ maxime.pro56@hotmail.fr
AFN - ANCIENS COMBATTANTS	Président : Joseph DIGUET Trésorier : Marcel CRETE Secrétaire : Emmanuel GUILLAUME	☎ Joseph DIGUET - 02 99 91 55 49 / 06 86 54 40 14 ✉ joseph_diguet@hotmail.fr
ASSOCIATION MARTINAISES DES ARTS ET VIEUX MÉTIERS	Présidents : Nicolas TASTARD & David SERAZIN Vice-Présidente : Michele TASTARD Trésorier : Jean François TALONNEAU Secrétaire : Anthony CRANO	☎ Nicolas - 06 10 54 62 91 ☎ David - 06 87 76 22 01 ✉ amavm2019@gmail.com
ASLGF Association Syndicale Libre de Gestion Forestière	Président : Denis RUBEAUX Vice-Président : Jean-Luc MADOUASSE	☎ Denis RUBEAUX - 06 21 72 17 37 ✉ denis.rubeaux@orange.fr
CLUB LA JOIE DE VIVRE	Présidente : Maryvonne ROUILLE Vice-Président : Xavier ROUILLE Trésorière : Jeanne GLAUNEC Secrétaire : Denise LE CARFF	☎ Maryvonne ROUILLE 09 62 57 58 07 / 07 88 12 08 58 ✉ marierouille56@orange.fr
DECOR'ANIM	Présidente : Géraldine LAMBOUR Vice-Présidente : Fabienne MADOUASSE Trésorière : Suzanne CHATEL Secrétaire : Gisèle JOUIN	☎ Fabienne MADOUASSE - 06 18 96 78 14 ✉ jean-luc.madouasse@wanadoo.fr
ÉTOILE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (ESM)	Présidente : Laëtitia MAUGE Trésorière : Géraldine LAMBOUR Secrétaire : Christelle MABON (RUBEAUX)	☎ Laëtitia MAUGE - 06 24 78 14 80 ✉ etoilesaintmartin@hotmail.com
ESM - Section Basket	Responsable de section : Claire BOUSSO	☎ Claire BOUSSO - 06 48 70 56 02 ✉ danilo.claire@hotmail.fr
ESM - Section Danses Bretonnes	Responsables de section : Maxime AUBERT & Catherine TROUILLET	☎ Maxime - 06 24 41 94 63 ☎ Catherine - 02 99 91 44 87 / 06 89 30 06 55
ESM - Section GYM	Responsable de section : Christelle MABON	☎ Christelle MABON - 02 99 91 46 42
ESM - Section Eveil de l'enfant	Responsable de section : Sophie LE GAL	☎ Sophie LE GAL - 06 59 02 31 17
ESM - Section Théâtre « Les Tréteaux de l'Étoile »	Responsable de section : David NAEL	☎ David NAEL - 06 76 11 98 44 ✉ treteauxetoile@outlook.fr
ESM - Section Sophrologie	Séances organisées par Nathalie TEXIER	☎ Laëtitia MAUGE - 06 24 78 14 80
ESM - Section Badminton	Laëtitia MAUGE	☎ Laëtitia MAUGE - 06 24 78 14 80
ESM - Section Tennis de Table	Carlos MENDONCA / Patrick RIDARD	☎ Carlos MENDONCA - 06 77 21 04 30
L'ÉTOILE DES MOTARDS	Présidente : Marion BURBAN Trésorier : Romain TEXIER Secrétaire : Annie-Noëlle BURBAN	☎ Marion BURBAN - 06 43 32 54 54 ✉ etoiledesmotards@gmail.com
LES AMIS DE ST MATHURIN	Président : Joseph DIGUET Trésorier : Edith GUICHON Secrétaire : Marie-Odile COUE	☎ Joseph : 02 99 91 55 49 / 06 86 54 40 14 ✉ joseph-diguet@hotmail.fr
LES AMIS DE ST LÉONARD	Président : Olivier GUILLAUME Trésorier : Christophe MADOUASSE Secrétaire : Marcel MONNERAY	☎ Olivier GUILLAUME - 02 99 91 43 54 ✉ of.guillaume@orange.fr
FOOT (Alliance Les Fougerêts / St Martin)	Présidents : Alexis BOUSSO et Adrien GROUHAN	☎ Alexis BOUSSO - 06 70 53 73 46 ☎ Adrien GROUHAN - 06 77 34 75 76 ✉ fsmfoot@gmail.com
LES TRAINES MEURIENNES	Président : Kristian RIAUD Trésorier : Laurent NAEL Secrétaire : Franck LEDAIN	☎ Alain NAEL - 02 99 91 51 50 ✉ les.traines.meuriennes@orange.fr
APEL	Président : Sébastien RUBEAUX Secrétaire : Marylène BROHAN Trésorier : Marie LAURENT	☎ Ecole : 02 99 91 57 64 ✉ eco56.stjo.st-martin-sur-oust@e-c.bzh ✉ apel.saintmartinsuroust@gmail.com
OGEC	Président : Fabrice JAUNIN Secrétaire : Dorothée TASTARD Trésorière : Sophie LE GAL	☎ Ecole : 02 99 91 57 64 ✉ eco56.stjo.st-martin-sur-oust@e-c.bzh
PODIUM ANIMATION	Président : Gildas DEBRAY Présidente Adj. : Noëla YVON-PINARD Trésorier : Mikael LEGOUE Comptable : Gladys FERRE	☎ Gildas DEBRAY - 06 63 60 72 33 ✉ gil.debray@laposte.net
SDC PRODUCTION- Castel'Art	Président : José CAVERO Trésorière : Danielle BAIN-CAVERO	☎ Diane & Loïc : 06 40 12 38 51 ✉ contact@studiocaverodelattre.com
FEST'YVES ARTS (Auberge du Guélin)	Président : Vincent HINAULT Secrétaire : Stéphanie CAMARA	☎ festyvesarts@gmail.com

FORUM DES associations

Pour la 2ème année consécutive, une matinée commune a été organisée avec les associations et la Mairie afin :

- ✓ de mettre en avant le dynamisme et les différentes activités proposées par les associations de la commune
- ✓ d'accueillir les nouveaux habitants, installés (ou en cours d'installation) sur Saint-Martin

Combiner ces 2 évènements semble être une bonne idée car cela permet un moment privilégié entre les nouveaux arrivants et les élus (présentations mutuelles et présentation des réalisations et des projets) mais également de découvrir (ou re-découvrir) le panel d'activités possibles sur la commune et de prendre des contacts et de nouvelles inscriptions !

A renouveler...

RDV le samedi 9 septembre 2023 !



LA PRESSE EN A PARLÉ



Club DE LA JOIE DE VIVRE

Le Club, qui compte actuellement 41 adhérents retraités, se réunit le 3ème jeudi de chaque mois avec au programme : loto, rando, jeux de société et goûter.



Il est composé de 9 administrateurs :

1. Présidente : Maryvonne ROUILLE
2. Vice-Président : Xavier ROUILLE
3. Trésorière : Jeanne GLAUNEC
4. Trésorière adjointe : Paulette GUILLAUME
5. Secrétaire : Denise LE CARFF
6. Secrétaire adjointe : Marie Claire BOULE

Autres administrateurs :

- Marie Paule BODO
- Catherine MORICE

La cotisation annuelle a été portée à 20 €.

Nous nous sommes retrouvés au restaurant 2 fois dans l'année et le 8 juin, 50 personnes ont participé avec beaucoup de convivialité à la sortie à Bagnoles de l'Orme.

Nous participons également aux rencontres interclubs avec Les Fougerêts, Cournon et La Gacilly.

Le Club est ouvert à toute nouvelle adhésion ainsi qu'à toute suggestion utile à son bon fonctionnement.

Contact : 09 62 57 58 07

Tout nouvel adhérent est le bienvenu.

AAPPMA Pêche

Rien de tel que quelques photos pour illustrer l'activité de l'AAPPMA* – Pêches Loisirs de l'Oust (*Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) :



- ✓ L'Atelier Pêche Nature est encadré par des bénévoles ainsi qu'un guide de pêche professionnel. Les cours sont proposés aux enfants à partir de 8 ans, 12 places, 10 cours d'avril à octobre. Responsable Yves Tirel.
- ✓ Une journée découverte de la pêche a aussi lieu tous les ans pour les enfants scolarisés à l'école St Joseph, pour les classes de CM1-CM2.
- ✓ En octobre, la buse de Rieux a été enlevée pour éviter l'envasement et permettre à la frayère de reprendre ses droits.
- ✓ Le même jour un nettoyage a été réalisé de jussie à l'étang de la Ville Caro - Les Fougerêts.
- ✓ Le 3 septembre, une soirée moules-frites a été proposée et a rencontré un vrai succès.

Toutes nos actualités sur notre Page Facebook.



SITE INTERNET



L'ASSOCIATION des Arts et Vieux Métiers

L'AMAVM est une association composée de membres : de la Paroisse, de l'APEL et de l'OGEC de l'école Saint-Joseph, ainsi que de membres extérieurs. Elle organise chaque année, le 1er dimanche d'Août, la fête de la Luardaye, dans le parc du château.



L'AMAVM et ses nouveautés :

Après le break forcé par la COVID, l'association a décidé de prendre un tournant. D'abord, le nom de la fête a été changé pour « Fête de la Luardaye » : il était devenu difficile de parler des Vieux Métiers, que nous n'arrivions plus à présenter au public, par manque de diversité, de savoirs et de connaissances.

Seules, les lavandières ont été en mesure d'assurer des démonstrations autour du lavoir.

Nous avons donc décidé d'organiser une exposition de véhicules anciens, tout en conservant certaines animations comme : les repas, le vide-greniers, les artisans d'arts, les démonstrations de cercle celtique...



L'édition 2022 aura été une belle journée et une réussite pour tous.

Rendez-vous le dimanche 6 Août 2023 !!!



LA PRESSE EN A PARLÉ



Chasse (ACCA)

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Saint-Martin-sur-Oust, est une association de type loi 1901 qui organise et structure la chasse au sein de la commune. Cette dernière prend les mesures nécessaires pour organiser la pratique de la chasse et favoriser le développement du gibier.

Pour cela, elle dispose de réserves de chasse et effectue des opérations de régulation des espèces classées nuisibles pour le gibier.

Le bureau de l'Association est constitué des personnes suivantes :

- ✓ Président : Maxime PROVOST
- ✓ Vice-Président : Jean-Marc JAGOURY
- ✓ Trésorier : Pierre-Yves BAUTHAMY
- ✓ Secrétaire : Aurélien COUE
- ✓ Membres : Robert LENAMOURIC, Yannick LEMEE
- ✓ 3 représentants des Agriculteurs de la Commune (non-chasseurs) : Roger RACOUET, Frédéric COUE et Hervé JUTEL.

Le Saviez-vous ?

- ✓ En ACCA, toutes les parcelles de la commune sont soumises au droit de chasse. Ce qui permet au plus grand nombre d'habitants de la commune de pouvoir chasser indépendamment de la surface de leurs propriétés à condition évidemment d'être détenteur d'un permis de chasser validé et d'avoir réglé ses cotisations vis-à-vis de l'association.
- ✓ En France, la consommation moyenne de viandes de gibiers représente 1% des 85 kg de viandes consommées en moyenne par habitant et par an !
- ✓ La viande de gibier est moins grasse qu'un yaourt ! Dans notre alimentation, l'apport de lipides de la viande n'est pas considérable : 15,5 g pour 100 g de viande (en moyenne). Celui de la viande de gibier est quasiment nul : 1 g pour 100 g (en moyenne). De plus, le peu de graisses contenues dans la viande de gibier est pour une large part (50 % et plus) constitué d'acides gras mono-insaturés ou poly-insaturés favorables au système cardio vasculaire ! En outre, la viande de gibier est riche en magnésium et contient moins de sodium ce qui est un bon point supplémentaire au regard des effets néfastes que suppose une alimentation trop salée sur la santé ! Elle est également légèrement plus riche en protéines que les autres sources journalières de viandes.

Si aujourd'hui la chasse ne consiste plus à se nourrir, c'est que la capture de l'animal est devenue non essentielle. C'est l'action de chasser qui importe avec son cortège d'émotions et de sensations qui l'accompagne. Le plaisir de la chasse réside également dans la quête du gibier, le travail des chiens mais aussi la considération qu'ont les pratiquants de ce loisir traditionnel pour les ruses des animaux.

« On ne chasse pas pour tuer, on tue quelques fois pour avoir chassé ». José Ortega y Gasset

Sde PRODUCTION (CASTELART)

SCD Production a été créée en 2022 pour soutenir et supporter le projet « Castel'Art : spectacles au château de Castellán », initié par la compagnie de spectacles professionnels, le Studio Caverio Delattre. En 2022, l'association s'est occupée de la gestion administrative de Castel'Art. Nos projets en 2023 : SCD Production recherche des bénévoles qui pourront se joindre à l'aventure Castel'Art pour l'accueil des visiteurs ou toutes autres aides dans des travaux, aménagement ou entretien du site. Le site de Castel'Art sera ouvert pour la saison 2023 des vacances d'avril à fin septembre, tous les week-ends et jours fériés.

Visiter www.castelartspectacle.com pour voir notre calendrier d'ouverture ainsi que le programme de visite sur une après-midi.



LA PRESSE EN A PARLÉ



ASLGF St Martin

Certains propriétaires ont déjà été contactés pour cette opération par Mr Guillaume RAOU du CRPF. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à l'appeler pour évaluer la situation de votre parcelle, et vous déciderez en connaissance de cause avec lui.

Dans un contexte 2022 de feux de forêt et d'une demande toujours plus croissante de la société pour l'utilisation de matériaux durables, la forêt est au centre des débats. L'ASLGF de Saint-Martin-sur-Oust **veille à l'entretien des massifs forestiers présents sur la commune.** Pour cela elle propose aux détenteurs de forêts, des chantiers concertés (éclaircie et reboisement).



Ces opérations sylvicoles ont comme objectif de dynamiser les peuplements :

- ✓ les éclaircies permettront de diminuer le risque incendie (peuplement plus aéré) et produiront des arbres qualitatifs rémunérateurs.
- ✓ les reboisements assureront le renouvellement des peuplements exploités (difficile à obtenir avec de la régénération naturelle).

Les avantages de mutualiser ces interventions sylvicoles sont :

- ✓ pour les éclaircies de mobiliser un volume de bois dès plus conséquent et donc une hausse du prix d'achat.
- ✓ pour les reboisements les frais seront drastiquement diminués. Via l'adhésion à l'ASL, les frais sont exonérés à hauteur de 50 %.

Les résultats des travaux du printemps 2021 (14 ha semés) sont satisfaisants sauf pour quelques parcelles où les levées ont été plus tardives.

Il faut dire que la qualité des terrains et la présence de fougères et molinie ont rendu difficile la préparation du sol.

Un terrain a nécessité une plantation complémentaire pour compenser la faiblesse des levées cependant, la sécheresse de cette année n'a pas arrangé les choses.

Le dégagement de la ligne de semis est également indispensable pour éviter l'étouffement, le CRPF nous accompagne dans le suivi de ces travaux. Une campagne de dégagement devrait être rapidement relancée

Une autre tranche de semis devrait être mise en chantier au printemps, les propriétaires intéressés peuvent s'inscrire auprès de la mairie ou des responsables de l'association. **N'oublions pas que semis ou plantations doivent être réalisés dans les 5 ans après abattage en l'absence de régénération naturelle.**

Un autre projet également se dessine : les éclaircies dans les parcelles trop denses pour permettre aux plus beaux futs de grossir, et de valoriser la récolte finale. L'association permet, comme pour les semis, de mutualiser les travaux et de bénéficier de meilleurs prix de vente de leurs prélèvements.

L'ASLGF est un outil à disposition du petit parcellaire pour optimiser sa valorisation.

Pour toute question vous pouvez vous rapprocher des présidents : Monsieur Denis Rubeaux : 06.21.72.17.37 et Monsieur Jean-Luc Madouasse : 06.82.98.35.60.

Si vous souhaitez obtenir un appui technique concernant votre parcelle (prélèvement à effectuer lors de l'éclaircie, essence à implanter pour le boisement) vous pouvez joindre le technicien forestier Guillaume RAOU : ☎ 06.18.44.72.13. / 📧 guillaume.raou@cnpf.fr



DÉCOR'ANIM et ses animations

Notre monde vit une période empreinte de morosité et d'anxiété aussi nous nous efforçons par le biais de notre association de proposer diverses animations pour apporter de la joie dans les esprits et les cœurs.



Nous avons clôturé 2022 en proposant une sortie aux portes du Golfe pour un repas cabaret, nous avons profité d'un succulent repas avec un enchaînement de chorégraphies et de costumes magnifiques.

La maison de l'avent a rencontré un grand succès !!

Cette année les commerçants et artisans ont offerts une grande partie des lots et nous les remercions chaleureusement... les enfants étaient ponctuels, trépignant d'impatience devant le numéro de leur fenêtre, leur sourire à la vue des cadeaux valait tous les remerciements !! J'en profite aussi pour remercier le lutin qui a assuré la correspondance avec le Père Noël et distribués une vingtaine de courriers.

Nous avons commencé l'année 2023, par un repas sur le thème de l'Espagne en partenariat avec le studio Caverio/Delattre et le groupe de danseuses Flamenco nouvellement constitué et entraîné par Diane, danseuse professionnelle. Le dimanche 4 juin nouvelle édition de notre traditionnelle rando « Foldingue » avec un parcours d'obstacles un peu plus développé à faire en famille ou entre amis, et une nouveauté la présence de notre mascotte « Noisette ». **Le samedi 17 juin** nous envisageons une première fête de la musique avec un circuit musical reliant le centre bourg au Guélin. Vous pouvez toujours nous rejoindre dans les différents ateliers proposés sur l'année.



LA PRESSE EN A PARLÉ



LES TRAINES Meuriennes (LTM)

30 ans, ça se fête !

Pour la 5ème fois et comme tous les 5 ans, nous nous retrouvons pour fêter notre anniversaire.

Et cette année, après plus de 2 ans de pandémie, la fête était encore plus belle, le bonheur était de retour, et les sourires enfin démasqués, faisaient plaisir à voir durant ces 3 jours du 1er week-end d'octobre 2022.

Ces retrouvailles avec le public ont débuté le vendredi soir, au Guélin, chez Bernard. Un bon en arrière de 30 ans avec les copains de Fox qui étaient tous présent et heureux de s'y retrouver. Chaudes ambiances, dans le bar plein à craquer comme au bon vieux temps.

Un petit tour au Bigorneau samedi midi en guise d'apéro et on se retrouve le samedi soir, avec encore une forte affluence pour le traditionnel repas chanté, où il a fallu jouer des coudes pour avoir sa place. Le fest-noz qui a suivi fut haut en couleurs, avec les copains du bagad Brieg, vice-champion de Bretagne des bagadou 2022, qui nous ont fait l'honneur de leur présence, parés de leurs plus beaux atours ! Toute la fine fleur du pays gallo était également

présente : Serot-Janvier, Les Manglo et Hamon-Martin.

Quelques heures de sommeil avant de se retrouver pour la désormais légendaire Breizh Pride du dimanche matin, avec encore plus de participants cette année :

Les bronzés, les gorettes de l'Oie (venus de Vendée), Le pape et ses bonnes sœurs, et même la Queen Elizabeth, ressuscitée pour l'occasion, avait fait le déplacement, avec son plus beau carrosse, rien ne manquait: ni les chevaux, ni les laquets, ni les majordomes, ni même ses dames de compagnie !

Le tout accompagné de Soazig et son landau, de la fanfare de Peillac, du bagad de Malestroit et de l'usine à canard. La ripopée a ensuite coulé à flot. Pendant le concert des Trompettes du Mozambique, eux aussi reformés pour l'occasion. TVilaine avait même dépêché sur place sa meilleure équipe de reporters !

Dernière ligne droite avec le fest deiz; que des copains la encore : Camille et Ronan Robert (Bob duo), Les frères



Mahévas, Riopel-Leroy, Landa-Moisson, Bleizi-Noz (qui n'avait pas joué depuis 18 ans...) et enfin Gwenfol en point d'orgue !! Nous sommes restés sans voix !!

Et ce n'est pas sans émotions que nous avons fait danser la brioche pour terminer cette magnifique fête. Nous tenons à remercier la municipalité pour son accompagnement et son soutien. Big merci aussi à tous les participants à la Breizh Pride, votre créativité et votre implication ont rendu ce défilé complètement déjanté. Merci, bien sûr, aux nombreux bénévoles sans qui tout ça ne serait pas possible. Et enfin merci merci à vous public pour ces 30 ans de fidélité.

Nos batteries sont rechargées pour 5 ans, on se donne donc RDV le 1er week-end d'octobre 2027.

astour'ci, j'ons à peine passé le premier d'an, il est core temps tout come d'vous souhaiter eune bonne année, pi eune bonne santé, accompagnée de plusieurs aotes et le paradis à la fin d'vos jours.

Les Traines Meuriennes



LA PRESSE EN A PARLÉ



ASSOCIATION Etoile Saint-Martin

ESM : Etoile Saint-Martin
depuis 1949

Les statuts de l'Etoile ont été écrits en 1954, actualisés en 2003, en voici un extrait :



Article 2 : but de l'association :

Elle a pour but de développer par l'emploi rationnel de l'éducation physique, les sports, le chant, la musique, le théâtre, et les activités culturelles sous toutes ses formes, l'éducation physique intellectuelle et morale de la jeunesse et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité.

En 2022, l'Etoile remplit pleinement son rôle dans la commune en proposant les activités suivantes :

Basket - Théâtre - Danses Bretonnes - Gymnastique - sophrologie - badminton - tennis de table - Eveil de l'enfant

Une des valeurs importantes de l'Etoile est le bénévolat. Grâce au bénévolat, nous n'avons pas de charge salariale, nous avons la chance d'avoir de nombreux intervenants qui donnent de leur temps et qui transmettent leurs compétences, leurs connaissances aux plus jeunes. Merci à eux et merci aux parents des plus jeunes d'inculquer le respect des bénévoles à leurs enfants pour qu'ils prennent conscience de la chance d'avoir des activités à proximité et à un tarif accessible. Et leur donner envie de les aider et pourquoi pas de prendre leur place quand le temps est venu. N'hésitez pas à prendre contact avec nos responsables de section et bénévoles pour nous rejoindre !!!

SECTION THÉÂTRE *Les tréteaux de l'étoile*

Au début de l'automne, la troupe de théâtre de Saint-Martin-sur-Oust, Les Tréteaux de l'Etoile, a repris le chemin de l'Espace socio-culturel de Saint-Martin pour choisir sa nouvelle pièce, à jouer en février 2023.

Les comédiens ont choisi la comédie Toc Toc de Laurent BAFFIE. Elle a été jouée en février dernier, à huit reprises, par sept comédiens et devant un public nombreux.

L'histoire ? Le Dr Stern, de renommée mondiale, est un spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs ou « TOC ». Il ne consulte que très rarement en France. Les six personnes qui bavardent dans sa salle d'attente ont dû patienter de nombreux mois pour obtenir une consultation. Mais l'éminent thérapeute se fait attendre, bloqué à Francfort par les aléas du transport aérien. Passant du temps ensemble, jouant au Monopoly pour tromper leur ennui, les patients vont apprendre à se connaître et même tenter une thérapie de groupe, ponctuée par les incontrôlables tocs des uns et des autres. En première partie, 5 autres comédiens ont interprété deux sketches, permettant de mettre le public dans l'ambiance. Toute la troupe remercie le public venu en nombre.

Merci également à toutes celles et ceux qui nous ont aidés pendant la saison : souffleurs, décorateurs...

Les Tréteaux de l'Etoile remercient aussi la Municipalité de Saint-Martin-sur-Oust pour le prêt de la salle pendant les répétitions (deux fois par semaine) et pour les huit représentations. La section des Jeunes vous donne rendez-vous le samedi 18 et le dimanche 19 mars (20h30 et 14h30). Venez nombreux applaudir nos jeunes talents !



LA PRESSE
EN A PARLÉ



ETOILE SECTION Basket

Un année 2022 victorieuse

La section basket a réalisé une excellente saison 2022 avec notamment l'organisation des finales de basket FSCF le 14 et 15 mai et la victoire de l'équipe U11 contre Tréal. Un moment magique pour joueurs et supporters. Outre cet évènement majeur, les matchs ont tous pu être joués.

Pour cette saison 2022-2023, nous avons eu une hausse des effectifs.

Nous sommes toujours en entente avec les clubs des Fougerêts et Peillac pour certaines de nos équipes jeunes. Voici les catégories présentes au sein de l'ESM section basket.

- ✓ **U9 filles et garçons** (enfants nés en 2016, 2015, 2014) entraînement le lundi soir après l'école de 17h à 18h15, match le samedi en début d'après-midi.
- ✓ **U11 filles** (enfants nés en 2013, 2012) entraînement le mardi soir après l'école de 17h à 18h15, match le samedi à 14h30.
- ✓ **U13 filles et garçons** (en entente avec Les Fougerêts-Peillac) (jeunes nés en 2011, 2010) entraînement le mercredi en fin d'après-midi aux Fougerêts ou Peillac match le samedi à 15h30.
- ✓ **U15 garçons** (en entente avec Les Fougerêts-Peillac) (jeunes nés en 2009, 2008) entraînement le mercredi en fin d'après-midi aux Fougerêts ou Peillac match le samedi à 16h30.
- ✓ **Seniors Filles** (2 équipes) (à partir de 2006) entraînement le vendredi de 19h30 à 21h, match le samedi à 18h30.

Loisirs filles entraînement :

le mardi de 19h à 20h - match le mardi à 20h30.

3 joueuses de catégorie U15 ont rejoint le club de Pleucadeuc faute d'effectif à Saint-Martin.



LA PRESSE
EN A PARLÉ



SECTION Danses Bretonnes

La danse bretonne : une dynamique formidable

La section « danses bretonnes » a relancé l'activité au printemps 2022. Danseurs confirmés ou débutants se retrouvent chaque semaine, le lundi de 19h à 21h, pour réviser, découvrir ou apprendre les pas de danses de nos pays bretons.



Un nouveau bureau a été constitué en les personnes de :

- ✓ Catherine TROUILLET, présidente
- ✓ Maxime AUBERT, trésorier
- ✓ Françoise RACOUËT, secrétaire

Dès le mois d'avril, un Fest-Diez a été organisé réunissant une centaine de participants.

Avec enthousiasme et dans la bonne humeur, nous nous retrouvons pour danser la gavotte, la polka, la scottish, des ridées et bien d'autres encore. Nous sommes accompagnés musicalement par le groupe « kir breton » : Jacky à la guitare et Jack à l'accordéon et par Monique à l'accordéon et Bernard à la clarinette.



Cet apprentissage ne se ferait pas sans la présence de Thierry DRUART. Il initie et perfectionne tous les danseurs et danseuses avec passion, bienveillance et une patience sans limite. Pour la saison 2022/2023, nous sommes 48 personnes à participer à cette activité récréative et chaque séance s'apparente à un mini fest-noz. Beaucoup d'entre nous prennent également plaisir à se retrouver dans les fest-noz des communes voisines.

FOOT Les Fougerêts - Saint-Martin - FSM

La saison 2021-2022 a été compliquée d'un point de vue sportif. Victime de l'après COVID comme de nombreux clubs, il a fallu repartir plus ou moins de zéro. Évoluant en 1ère division de district, l'équipe première s'est battue tout au long de la saison pour tenter de se maintenir. Dans un groupe très relevé elle n'a pu atteindre ses objectifs et est descendue en 2e division.

Pour l'équipe B cela a également été compliqué, puisqu'elle a également terminé dernière de sa poule en 3e division. Malgré tout le club peut se féliciter d'un dynamisme bien en place avec un effectif en hausse en seniors (36 licenciés) et notamment grâce à l'arrivée de quelques jeunes du groupement et des 2 communes. Une ambiance bien en place qui nous a permis d'envisager la saison 2022-2023 plus sereinement.



A noter qu'en fin de saison certains joueurs ont été récompensés pour leurs performances lors des matchs et aussi pour leur assiduité aux entraînements (voir photos) à une journée de rassemblement entre joueurs afin de garder cet esprit de cohésion.

La saison 2022-2023, a commencé sur les chapeaux de roues en août avec de nombreux matchs de préparation. Malgré un retard à l'allumage et une élimination en coupe assez précoce, l'équipe A figure 3ème de D2 avec 1 match en retard, quant à l'équipe B, elle fait mieux que l'an passé et se situe à la 9ème place sur 12 avec un bilan assez satisfaisant. L'effectif est en progression et est passé à 41 licenciés. Seul bémol à retenir, l'intégration de bénévoles ou dirigeants. Le club cherche toujours à se structurer, donc si vous êtes intéressés pour devenir arbitre de touche, dirigeant d'équipe jeunes-seniors, bénévoles buvettes etc., n'hésitez pas à vous manifester auprès du président Alexis Bousso: 06 70 53 73 46...

Vous souhaitez rejoindre nos équipes jeunes et seniors, faites de même, le club vous accueille avec plaisir.



LES AMIS de Saint-Mathurin

En sommeil depuis 3 années, l'association est toujours présente. Son activité actuelle se limite à l'entretien des lieux et à la surveillance des abords de la chapelle.

La pandémie que nous venons de vivre a fait disparaître bien des coutumes au sein des associations ainsi que dans les quartiers creusant des fossés intergénérationnels qui auront du mal à reprendre pied.

Nous souhaitons un sursaut chez les plus jeunes pour maintenir ces liens de convivialité, valeurs si chères à nos aînés. **Retrouverons-nous le repas de boudins tant apprécié de nos fidèles pèlerins ?**

Le récent déboisement qui n'était pas au goût de tous permet de mieux apprécier le bâtiment. Ces sapins arrivant à maturité devenaient

dangereux. Après une remise en état des lieux, une nouvelle plantation apportera un nouveau cachet sur le site.

Le plus déplorant est la disparition de l'if, arbre (symbole de l'immortalité) qui a connu bien des générations. **Il suscitait le respect des lieux, et peut-être signifiait-il la présence de sépultures antérieures ?**

Des travaux de nettoyage des abords des murs sont prévus sous peu. Il sera fait appel aux bénévoles pour cela. Une statue partie depuis plusieurs mois se refaire une santé dans un atelier spécialisée n'a toujours pas retrouvé son piédestal. Ne soyons pas pessimiste, il y aura toujours des bonnes volontés qui se lèveront pour



entretenir le patrimoine respecté et transmis par nos ancêtres.

Le samedi 26 novembre a eu lieu la bénédiction de la nouvelle croix de la Repousais récemment rénovée à son emplacement initial ainsi que celle de la Bourdonnais. Elles ont été bénies par le père PERION. Remerciement à Albert, Jean-Claude, Joseph le président, Eugène et Paul pour leur dévouement.

Joseph Diguët, Président

AUBERGE du Gueslin

Descriptif et petit historique du Fest'Yves Arts, festival hivernal : festival international de cinéma (7 éditions) ; réalisation de film en 48h (2 dernières éditions), espace d'exposition numérique : I3D, SNC, programmation, drones ; MIBS Day (2 dernières éditions) ; expositions, concerts, ateliers de création artistique, présentations de projets (thématiques : solidarités, écologie/développement durable, voyages).



à Etel !).

Une bande de copains décide alors de monter un festival hivernal au plein coeur de l'hiver à Etel, à destination des résidents à l'année. Ce sera un festival international de cinéma, et plus précisément de courts-métrages. Comme des équipes de films et des membres du Jury se déplacent de Paris, de



la France et même de Belgique, nous décidons d'organiser une fête de 3 jours « à la Bretonne » autour des arts et des talents, dans le cadre du festival, à Etel.

Ainsi est né la première édition à Etel.

A l'été 2014, des difficultés locales nous ont conduits à envisager un déménagement du projet, afin de pouvoir le développer selon notre ambition. Nous avons alors sollicité la Mairie de Quiberon, en octobre 2014, qui nous a répondu favorablement, après consultation des élus, en 24h.

Le Fest'Yves Arts déménage donc en janvier 2015 à Quiberon.

5 éditions y ont été menées depuis lors à l'Espace Louison Bobet.

Fest'Yves Arts a également été l'initiateur de la première journée « Jeux d'Hiver » en janvier 2015. Nous sommes donc les créateurs du nom de la journée, ainsi que du concept initial.

En marge du Fest'Yves Arts, nous organisons aussi des journées dans le programme OFF du festival:

- ✓ Journée Monde des Enfants à Plouhinec,
- ✓ Après-Midi « Disco Piscine » à la piscine Neptilude de Quiberon, en partenariat avec Equalia/Neptilude,

- ✓ Concours de Coloriage et de dessins en direction des écoles d'Etel, Plouhinec, Plouharnel, Saint Pierre de Quiberon, et Quiberon,
- ✓ Jeu « Cherchez l'intrus » dans les vitrines des commerces,
- ✓ Expositions,
- ✓ Arrivée à Saint-Martin en 2021, une opportunité personnelle du président nous amène à se baser dorénavant à Saint-Martin-sur-Oust, où nous comptons bien nous enraciner durablement.

Un café associatif est ouvert à l'ancien Hôtel du Gueslin depuis l'automne 2021, et en mars 2023, une boutique de créateurs / salon de thé va également y voir le jour, avec une formule brunch tous les jours de 10h30 à 15h.

Nous vous convions d'ailleurs à la journée **Portes Ouvertes de la boutique le dimanche 26 mars de 10h à 17h, ainsi qu'à l'inauguration le vendredi 7 avril dès 18h.**

Vincent Hinault, propriétaire de l'Auberge, président de l'association Fest'Yves Arts, coordinateur du projet « L'Auberge du Gueslin, l'Antre de Mer »



LA PRESSE EN A PARLÉ



L'Étoile DES MOTARDS

2022 : Je Roule contre l'Endométriose

L'association compte 45 membres en 2022.

Le 19 juin l'étoile des Motards a organisé sa première Balade moto « Je Roule contre l'endométriose » (maladie qui touche 1 femme sur 10). Au départ de Saint-Martin, c'est 170 motards qui ont parcouru 100 Km.

L'engagement des participants à moto et les dons faits sur le site par les visiteurs, nous ont permis de faire un don à Endofrance lors d'une remise de chèque le 8 octobre dernier.

<https://endofrance.org> ; Page facebook : EndoFrance.

La seconde balade JE ROULE CONTRE L'ENDOMETRIOSE aura lieu le dimanche 2 juillet 2023



Association solidarité rurale BURKINA FASO-MORBIHAN

L'association a été créée en 2002 sous l'égide de Jean-Claude Ferré et est issue du comité de jumelage-La Gacilly Diapaga Province du Burkina Faso.



Cette association avait comme objectif l'augmentation des ressources alimentaires dans un pays parmi les plus pauvres de la planète. La pluviométrie est très faible.

Les pays (90%) travaillent avec des méthodes ancestrales pendant la période des pluies. Une des premières actions a été la constitution de groupes de travail par l'utilisation d'outils en commun moyennant une indemnité pour permettre de nouveaux achats et le développement des micro-crédits pour financer de nouveaux achats de charrettes, seul moyen de transport.

La seconde grande action a été la construction de galions (cordons

pierreux) pour maintenir l'eau à la saison des pluies pour permettre des cultures en saison sèche. Des jardins témoins ont été installés et ont permis de nouvelles cultures vivrières, initiation très appréciée par la population pour leurs formations. Plus de trois mille familles ont pu en bénéficier.

En ce qui nous concerne, nos moyens financiers sont très limités, ils sont assurés par des cotisations de nos adhérents et la vente de pommes de terre pour lesquelles nous avons une fidèle clientèle qui nous écoule une dizaine de vanes chaque année, marchandise certifiée bio principalement dans la région de Malestroit grâce à une équipe de bénévoles très motivée. Ils répondent toujours présents à chaque appel.

Nous récoltons également des vêtements et du matériel médical très demandé en cette période de crise. Depuis sa création, l'association ne rencontre pas de problèmes de fonctionnement au Burkina-Faso.

Nous pouvons faire confiance aux responsables professionnels ou politiques.

Ce n'est plus le cas actuellement.

L'influence des djihadistes devient de plus en plus menaçante et nous empêcher de nous rendre sur place. Une part de nos finances sont actuellement dirigées vers d'autres associations caritatives, au profit de l'Ukraine et aux réfugiés français.

Nous espérons tous de nouvelles filières par l'intermédiaire d'organisations gérées par des religieuses de Malestroit qui possèdent des missions au Burkina.

Malgré tous ces problèmes, nous continuons d'apporter notre aide aux plus démunis dans un pays si pauvre où les enfants ne mangent pas tous les jours et subissent tous les malheurs dans un pays en guerre, qui attendent beaucoup de nos pays riches.

Associations

POUR FAIRE PARLER DE VOTRE ASSOCIATION, ANNONCER VOS ÉVÈNEMENTS OU POUR PARAÎTRE DANS LES LETTRES D'INFOS TRIMESTRIELLES :

Contactez-nous par mail : st-martin-oust@wanadoo.fr

ANNUAIRE des entreprises

PROF. LIBÉRALES / SANTÉ

CABINETS INFIRMIERS

✓ **Caroline TUROWSKI**

✓ **Delphine GUYOT**

3, Place de la Motte

☎ 02.23.10.52.37

06.82.13.80.30

✓ **Anne-Claire RIHAL**

Maison médicale

27 Av. Libération

☎ 02.99.91.56.97

KINÉSITHÉRAPEUTES

✓ **Clément CRUNELLE**

✓ **Léa LAPIERRE**

12 Rue de Brocéliande

☎ 06.70.86.89.31 - 02.23.10.79.11

✉ clement@crunelle.com

OSTÉOPATHE

✓ **Caroline KERBRAT**

Maison médicale

27 Av. Libération

☎ 02.23.10.71.51 - 07.88.27.20.25

✉ ckerbrat.osteo@gmail.com

SOPHROLOGUE

✓ **Nathalie TEXIER**

3, Place de la Motte

06.31.81.43.92

✉ nattetxier.2018@gmail.com

www.nathaliesophrologie.fr

PHARMACIE

✓ **Pharmacie KROSEL**

48 Av Libération

☎ 02.99.91.56.61

Fax : 02.99.91.59.72

RÉSIDENTE POUR PERSONNES AGÉES

✓ **Domicile Partagé**

« Les courtils »

4 Rue des Echamps

☎ 02.99.91.55.76 (Mairie)

PRODUCTEURS LOCAUX

APICULTEUR

✓ **Nicolas BERLOTTI**

Apiculteur récoltant

Trélan

☎ 06.28.67.52.24

✉ bertolotti.nicolas@gmail.com

ARTISANS / AUTRES ACT.

SCIERIE / VENTE BOIS ET BOIS DE CHAUFFAGE

✓ **ANNEE Production SA**

Le Bout du Pont

(Pont de Saint Congard)

☎ 02.99.91.50.55

✉ scierieannee56@gmail.com

✓ **Ets BURBAN**

Bois de chauffage et granulés et produits connexes / Vente, livraison

ZA La Croix Piguel

☎ 02.99.91.58.72

✉ rv.bois@orange.fr

SÉJOURS LINGUISTIQUES

✓ **Christine PREDERY**

2, l'Etier

☎ 02.99.91.59.77

AGRICULTURE / TP-ENVIRONNEMENT

✓ **CRETE Agri**

Les Murtiaux

☎ 02.99.91.53.87

✉ secretariat@crete.bzh

www.crete.bzh

✓ **CRETE Environnement et TP**

Les Murtiaux

☎ 02.99.91.53.87

✉ secretariat@crete.bzh

www.crete.bzh

✓ **LE CHENOT PAYSAGE**

Johann ROUÉ

☎ 06.89.53.34.28

✉ lechesnotpaysage@gmail.com

TRANSPORT / TAXI

✓ **TAXI MYRIAM TASTARD**

Transport de personnes et

transport de colis

La Grande Bande

☎ 06.12.81.56.91

✉ taxi.tastard@gmail.com

✓ **DABO Paul**

Transports routiers de fret

de proximité

9 Rue Anne de Bretagne

☎ 06.80.21.97.04 / 02.99.91.57.01

✉ dabo.paul@orange.fr

ENTREPRISES DU BÂTIMENT IMMOBILIER

✓ **AF Création**

Ingénierie, études techniques

5, Rieux

☎ 06.43.26.93.98

✉ afcreation.construction@orange.fr

✓ **Ets VINOUBE**

Plomberie, Electricité,

Chauffage

14, La Burgotais

☎ 02.99.91.56.13

✉ ets.vinouze@wanadoo.fr

✓ **Julie HOOK**

LEGETT Immobilier

☎ 06.37.43.55.09

✉ julie.hook@leggett.fr

✓ **Hugues STACHOWSKI**

☎ 07.87.51.29.40

✉ hugues.stachowski@safte.com

GARAGES / MÉCANIQUE

✓ **Eurorepar**

Garage **RUBEAUX David**

Automobile, Motoculture

19, av Libération

☎ 02.99.91.55.91

✉ garage.rubeaux@orange.fr

✓ **SARL GSC**

Gaëtan SERAZIN

Compétition

Préparation mécanique

1, Rue du Barrage de la Née

☎ 02.23.10.48.02

SERVICES AUX ENTREPRISES

✓ **MAKE SENSE and VALUE**

Myriam MAGUER

☎ 07.85.68.42.51

✉ mymaguer@orange.fr

✓ Ô SERVICES des entreprises

Kathy LEBRETON

☎ 06.78.37.61.92

✉ contact@oservicesdesentreprises.bzh

INFORMATIQUE / TÉLÉPHONIE COMMUNICATION

✓ **Studio 5 Production**

Brice TROUILLET

Réalisation de vidéos

La Burgolais

☎ 06.79.42.07.88

✉ contact@studio5production.fr

✓ **Mika Smart**

Mickaël THEUIL

Réparations équipements

communication

21, Rue des Forges

☎ 06.02.02.96.98

✉ mikasmart56@gmail.com

FABRICATION DE CARTONNAGE

✓ **Martinet et Hirondelle**

Packaging, Impression,

Cartonnage

ZI La Croix Hamon

☎ 02.99.91.41.51

✉ mh@martinet-hirondelle.fr

LOCATIONS BATEAUX

✓ **Locaboat Holidays**

Location bateau Bretagne

& Canal de Nantes à Brest

28 Rue du Golfe

☎ 02.99.72.15.80

✉ info@locaboat.com (groupe)

www.locaboat.com/croisieres/france/bretagne

✓ **Bretagne Bateau Bois**

Le Pont de St Congard

☎ 06. 09. 79.27.61 / 06. 11.29.14.06

✉ bretagnebateauxbois@gmail.com

www.bretagnebateauxbois.com

DRESSAGE DE CHIENS

✓ **Toutoucool 56**

Sophie GRAND

☎ 06.25.01.29.07

ARTS DU SPECTACLE DÉCORATEUR

✓ **Gaël LE CLEZIO**

Peintre en décor,

Arts du spectacle vivant

22, Rieux

☎ 06.02.53.39.75

✓ **Agnès ROHMER**

Céramiste

22, Rieux

☎ 02.99.91.48.29

✓ **Antonin LE CLEZIO**

Illustrateur

22, Rieux

☎ 07.50.27.47.62

COMMERÇANTS

BARS - RESTAURANTS

VENTE À EMPORTER

COMMERCES DE BOUCHE

✓ **« CHEZ BERNARD »**

Bar - Crêperie

4, Rue de Gueslin

☎ 02.99.91.53.84

✓ **COCO'S RICO**

Catherine BESNARD

8, Rue de la Fontaine

☎ 06.31.45.04.58

✓ **Cidrerie LA RUAUDAIE**

Vente de cidre

et produits dérivés

4, Rue de Gueslin

☎ 02.99.91.53.84

✓ **SARL NAEI**

Boucherie - Charcuterie

43 Av Libération

☎ 02.99.91.51.50

✉ sarl.nael@wanadoo.fr

✓ **GILLARD David et Soizic**

Boulangerie - Pâtisserie

16 Av Libération

☎ 02.99.91.50.58

✓ **LE BIGORNEAU**

Bar - Pizza

5, Rue du commerce

☎ 06.67.28.86.74

BROCANTE

✓ **ORANGE MÉTALLIQUE**

Xavier DELAUNOY

26 rue du Golfe

☎ 06.06.455.555

SALONS DE COIFFURE

✓ **Art et Nature**

Céline RUBEAUX

66 Av Libération

☎ 02.99.91.57.75

✉ artetnature56200@gmail.com

✓ **Mod' Coiffure**

Nathalie LEROUX

1 Rue du Commerce

☎ 02.99.91.53.80

SUPERETTE

✓ **PROXI**

Tabac / FDJ / Presse

5, Place de l'église

☎ 02.99.91.54.69

✉ prox.saintmartin@gmail.com

AGRICULTURE - JARDINERIE

ALIMENTATION ANIMALE

✓ **STA**

Sarl Sérazin Texier Appro

3, Rue des Forges

☎ 02.99.91.55.16

VOUS ÊTES
une entreprise
ET VOUS N'APPARISSEZ PAS
DANS CETTE LISTE ?
Faites-vous connaître :
st-martin-oust@wanadoo.fr

INTERVIEW CROISÉES Bar Le Bigorneau et Superette Proxi

La supérette Proxi et le bar Le Bigorneau se sont installés l'année dernière. Ils ont permis d'apporter un vent d'air frais dans le centre bourg. Nous en avons parlé dans notre dernier bulletin municipal. Après plusieurs mois bien ancré dans notre commune, ils nous livrent leurs impressions.

- Alors à Saint-Martin, on s'y sent bien ?

Le Bigorneau : « Oui ! On s'y sent comme chez nous. Nous avons été hyper bien accueillis, soutenus et intégrés. Le village est agréable, il y a tout à proximité et ça bouge beaucoup plus qu'on l'avait imaginé culturellement et socialement. C'est agréable de voir un bourg se démener pour maintenir de la vie, des activités pour le plus grand nombre. Les martinais sont fidèles, investis et fêtards !... Certains ont du caractère mais cela crée des échanges vivants et animés autour d'un petit café ou d'un p'tit verre ! »

Proxi : « Nous ne sommes que dans notre 2ème année de présence sur la commune, et pour autant, nous avons le sentiment de connaître tout le monde depuis longtemps. En effet, l'accueil que nous a réservé la population a été formidable et encore aujourd'hui, c'est un vrai bonheur de vous accueillir chez nous et nous tenons à vous en remercier. »

- Pouvez-vous nous dresser un bilan des premiers mois d'installation ? Vous êtes-vous fixé des objectifs au sein de votre commerce ?

Le Bigorneau : « Les premiers mois sont très positifs, les habitants de Saint-Martin ont joué le jeu et ont été en demande de concerts, musique, après-midi jeux entre autres. Ils participent régulièrement à nos événements et nous poussent à développer certains aspects du café.



Mathilde et Corentin -
Le Bigorneau



Pascale et Pierrick - Proxi

Le monde est là, enthousiaste et très fidèle ! C'était important de créer cette ambiance de bistrot accessible à tous, petits et grands et nous pensons que c'est réussi ! Nous nous sommes beaucoup investis et Saint-Martin nous le rend bien !

Nous nous étions fixé des objectifs en termes de restauration (pizzas le dimanche soir) et la rénovation de la deuxième salle. Cela a fonctionné au-delà de nos espérances ! Cela nous pousse à continuer dans ce sens. Nous avons d'autres projets à plus long terme qui devraient se décider rapidement...

Affaire à suivre ! »... **En préparation... un grand événement pour les 1 an du café ... le samedi 10 juin.**

Proxi : « Grâce à une clientèle hétéroclite et plus ou moins nombreuse en fonction de la saison, nous essayons de «jouer» sur les gammes de produits et de faire découvrir des nouveautés tout au long de l'année.

C'est dans cet esprit que nous recherchons des artisans locaux qui nous apportent leurs productions, la saveur, les formes, les idées, le goût, etc... La réunion clients/produits apporte un air de nouveauté et de fraîcheur qu'il nous faut entretenir et développer.

Un grand merci à tous nos clients pour leur soutien »



LA PRESSE
EN A PARLÉ



Mika Smart - LAURÉAT CMA UN ARTISAN MARTINAIS, LAURÉAT DU TROPHÉE D'EXCELLENCE 2022 !



Mickael Theuil, plus connu sous son nom commercial... « MIKASMART » a démarré son activité à Saint-Martin en octobre 2019.

Il propose une astucieuse alternative à l'obsolescence programmée... en réparant vos téléphones, tablettes, ordinateur, consoles de jeux, appareils photos et plus globalement, à tout ce qui contient de l'électronique (GPS, compteur automobile, écran tactile, petits appareils électroménager...).

Tout cela à bord de son camion-atelier que l'on croise régulièrement sur les routes de Saint-Martin et des communes alentour ! Après un parcours tout autre (il a été ambulancier pendant 15 ans), il a décidé de faire de sa passion du bricolage et de l'électronique, son métier. Il s'est formé (et continue en permanence) en autodidacte, et grâce à différents réseaux de réparateurs. Il a commencé par travailler pour un centre de réparation installé en galerie marchande, d'abord technicien puis manager... Ce dernier poste l'a décidé à se lancer, plus à l'aise avec un tournevis qu'avec la gestion des plannings de congés...

Il a alors créé son entreprise, convaincu que le monde de la téléphonie et du numérique continuera d'évoluer et que le besoin en réparation sera grandissant ! Le challenge est réussi. Il ne s'est pas trompé puisqu'il a bien développé son concept et nous confie en souriant, que les gens ont, aujourd'hui une telle relation avec leur téléphone, qu'il entend plus souvent de la part de ses clients « vous m'avez sauvé la vie », que lorsqu'il était ambulancier !!! En septembre dernier, il s'est vu décerné le prix de l'Excellence Artisanale, par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de Bretagne, pour la qualité de son travail, son savoir-faire et en particulier sa démarche éco-responsable puisqu'il favorise la réparation par rapport à l'achat neuf et qu'il veille au traitement écologique de ses déchets. **Bravo MIKASMART et toutes nos félicitations !**



Myriam Maguer

Un nouvel Entrepreneur au féminin sur la commune !



À 44 ans, et après 21 ans de salariat dans l'industrie cosmétique, Myriam Maguer a décidé de lancer son entreprise de conseil en organisation,

direction de projets et recrutement.

Sa "petite entreprise" (comme elle aime l'appeler) a pour objectif d'apporter des solutions sur mesure aux petites et moyennes entreprises de la région Bretagne et Pays de la Loire pour les aider à trouver de nouvelles solutions, parfois innovantes, dans leur organisation ou la gestion des compétences de leurs équipes.

Dynamique, pragmatique et plaçant les relations humaines au cœur de son projet, Myriam se décrit comme une Facilitatrice dans les projets et recrutements.

"J'avais envie de redonner du sens à mes actions et retrouver de la qualité de vie, pour ma famille et pour moi. J'aime accompagner et j'ai à cœur de proposer une expérience client et candidat la plus pétillante possible !"

Outillée de 21 ans de méthodes et process, elle a pu évoluer au sein du Groupe Rocher, d'abord sur La Croix des Archers puis Ploërmel et La Gacilly, dans différents services comme la Qualité Environnement Sécurité, le Développement Nouveaux Produits, la Production, les Méthodes, les Datas et les Achats.

Et c'est en 2006 qu'elle s'installe sur Saint-Martin-Sur-Oust, dans le bourg.

Une activité porteuse de sens au plus près de la nature dans une commune dynamique !

Pour plus de renseignements :

Myriam MAGUER

☎ 07.85.68.42.51

✉ mymaguer@orange.fr

<https://www.linkedin.com/in/myriam-maguer/>



FRANCE Services



La transformation numérique de l'administration et des services publics s'est accélérée entraînant une évolution profonde de la relation à l'usager, et notamment des inégalités d'accès aux droits. Face à ce constat, Oust Brocéliande Communauté a souhaité mettre en place une véritable politique d'inclusion numérique à travers la mise en place de deux France services, soit à Guer et à Sérent.

France services est une structure qui regroupe sur un même lieu, plusieurs services à destination de la population. Animés par des agents-médiateurs, ils accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives de premier niveau.

France services est présent à Guer et à Sérent, au sein de deux Maisons France services dédiées ainsi que dans onze communes en assurant des rendez-vous selon les demandes et besoins recensés (Augan, Beignon, Carentoir, Guer, La Gacilly, Malestroït, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Martin-sur-Oust, Sérent et Tréal).

Les accueils France services sont ouverts à tous, gratuitement, en libre accès, via des bornes ou sur rendez-vous.

Les agents médiateurs apportent des réponses aux questions courantes et permettent un accompagnement dans les démarches administratives du quotidien :

- ✓ suivi d'une demande CAF ;
- ✓ renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire ou de la carte grise... ;
- ✓ déclaration de revenus ;
- ✓ gestion du prélèvement à la source ;
- ✓ demandes AMELI ;
- ✓ dossier retraite...

Les conseillers France services accompagnent également l'usager vers l'autonomie :

- ✓ création d'une adresse e-mail ;
- ✓ création d'espaces personnels dédiés à chaque administration ;
- ✓ scans ou impression des pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs ;
- ✓ aide aux démarches en ligne ;
- ✓ navigation sur les sites des opérateurs ;

- ✓ simulation d'allocations ;
- ✓ demande de documents en ligne...

Ils facilitent la résolution des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires ou à l'aide de la connaissance des ressources locales.

Le réseau des partenaires actuels : MSA | CAF | Assurance Retraite | Assurance Maladie | La Poste | Pole Emploi | Point Justice | Finances Publiques.

FRANCE SERVICES | GUER

4 avenue du Général de Gaulle
02 97 22 56 57 / 06 02 50 81 17

franceservices@oust-broceliande.bzh

Lundi, mardi et jeudi : 9h à 12h30 | 14h à 17h30
Mercredi : 9h à 13h30
Vendredi : 9h à 12h30 | 14h à 17h

FRANCE SERVICES | SÉRENT

43 place Saint-Pierre (ancien cabinet médical)

06 64 13 63 08 franceservices@oust-broceliande.bzh

Mardi : 9h à 18h30 (sans interruption) Mercredi : 8h à 12h30 | 13h30 à 17h30
Jeudi : 9h à 12h30 | 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h30

Depuis le 15 septembre, une agence postale intercommunale intègre la France services Sérent pour réaliser les missions suivantes :

Retrait du courrier /colis, pesée et dépôt du courrier et des colis, vente de produits courrier et colis (Timbres, Enveloppes, Colissimo, Chronopost...), autres produits (Téléphonie...), Opérations financières (Retrait, virement...).



SITE INTERNET



EMPLOI - INSERTION DES JEUNES

MISSION *locale*

L'ACCOMPAGNEMENT DES 16-25 ANS

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.

LA MOBILITÉ À LA MISSION LOCALE

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine a développé une offre de mobilité importante et diversifiée tant au niveau du développement de solutions pour se déplacer que des services permettant aux jeunes de s'entraîner à l'obtention du code de la route et du permis.

Ainsi, le parc de véhicule est composé de deux roues (scooters, cyclomoteurs et vélos à assistance électrique) et de deux « voitures pour l'emploi » dont une sans permis, disponibles pour tout jeune accédant à un emploi ou une formation.

Deux simulateurs de conduite mobiles permettent de favoriser l'apprentissage de la conduite autour d'ateliers mobilités. Des séances de préparation au code de la route sont proposées à la Mission locale en partenariat avec une auto-école du territoire tous les jeudis.



Enfin, un service de conduite supervisée avec les parrains et marraines de la Mission locale est proposé aux jeunes ayant un besoin d'un nombre d'heures de conduite important et pour lesquels l'accès à la conduite supervisée est difficile pour des raisons financières ou pas possible dans leur entourage. Une conseillère référente peut accompagner les jeunes pour les aider en termes de mobilité.

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

Permettre à des jeunes de découvrir le monde de l'entreprise et son écosystème économique. C'est ainsi que la Mission locale en partenariat avec Entreprendre Pour Apprendre (EPA) propose deux fois par an, de participer au projet de Mini-Entreprises !

Trouver collectivement une idée, avoir un rôle dans un groupe, oser proposer, argumenter, se défier et se lancer, telles sont les diverses compétences développées par les jeunes... avec ensuite l'objectif de présenter chaque projet devant un jury.



Catherine GUIHO

Deux parcours sont proposés 2 fois par an :

- ✓ Mini-Entreprise S (1 jour) : les jeunes vivent une première expérience de sensibilisation à l'entreprise en collectif
- ✓ Mini-Entreprise M (5 jours) : les jeunes participent à un temps de création d'entreprise et imaginent un produit, bien ou service qui répond à une problématique.

SIMULATIONS D'ENTRETIENS

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes sur le dispositif Contrat d'Engagement Jeune, des simulations d'entretiens sont organisées avec l'appui d'employeurs, de parrains et marraines.



Ces simulations d'entretiens sont, pour beaucoup de jeunes, de réels entraînements à une première approche de l'entretien d'embauche.

Nous sommes au service de l'ensemble des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, Twitter et YouTube.

Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com



SITE
INTERNET



INTERCOMMUNALITÉ

Mobilité OBC

2023, ANNÉE DE LA MOBILITÉ POUR OBC

La mobilité est un enjeu majeur en termes de structuration du territoire et de facilitation de déplacement des habitants, notamment pour une intercommunalité rurale comme celle De l'Oust à Brocéliande communauté. Aussi, les élu.e.s ont souhaité mettre en place une offre mobilité qui va prendre toute son ampleur en ce début d'année 2023.

En ce début d'année, l'accent est mis sur le transport collectif à travers la mise en place de deux types de service complémentaires.

Au 3 janvier, lancement de la ligne régionale « Redon – La Gacilly – Guer – Plélan », qui complète le réseau régional composé des lignes « Rennes – Pontivy » et « Ploërmel – Vannes » respectivement au Nord et à l'Ouest d'OBC. La grille des tarifs fixée par le Conseil régional est la suivante :

✓ **POUR LES 26 ANS ET PLUS** : 2,50 € pour un aller simple, 20 € le carnet de 10 tickets, 50 € pour un abonnement mensuel et 500 € pour un abonnement annuel.

✓ **POUR LES MOINS DE 26 ANS** : 2 € pour un aller simple, 15 € le carnet de 10 tickets, 25 € pour un abonnement mensuel et 250 € pour un abonnement annuel.

✓ **SOLIDAIRE** : 1 € pour un aller simple avec la carte Solidaire de la Région (pour les bénéficiaires de certaines allocations (AAH, RSA, ASS, ASPA, ADA), les demandeurs d'emploi, les personnes inscrites dans un parcours d'insertion, sous conditions.

Les accompagnateurs de personnes en situation de handicap peuvent également profiter de ce tarif).

✓ **POUR LES MOINS DE 12 ANS**, accompagnés d'un adulte disposant d'un titre de transport : Gratuit

En parallèle, le 27 février, le réseau des lignes intérieures sera ouvert, soit 5 lignes permettant à toutes les communes de bénéficier du passage d'un transport collectif, au minima 2 jours par semaine dont le samedi, avec un à trois allers-retours.

Ce circuit a été construit en lien avec les jours de marchés de chaque commune. L'achat du ticket se fera dans le bus, le tarif sera communiqué ultérieurement. Une présentation de ces lignes intérieures sera réalisée au cours de la première quinzaine de février.

Les élu.e.s sont conscients que la question des déplacements sur le territoire rural d'OBC ne présente pas de solution unique, mais de multiples possibilités à combiner et à adapter.



LES INFORMATIONS PRATIQUES pour les lignes de Bus OBC

Les tickets sont à acheter dans le bus auprès des chauffeurs, en espèce et l'usager doit prévoir l'appoint. Les tickets sont valables durant 2 heures sur l'ensemble du réseau Bus OBC.

Tarifs des tickets :

✓ **Unité** : 2 €

✓ **Carnets de 10** : 15 €

✓ **Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins** (accompagnés d'un adulte ayant payé son ticket)

✓ **Tarif réduit 50 %** réservé aux moins de 26 ans et pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sur présentation d'un justificatif.

Remarques :

✓ Les animaux ne sont pas admis à bord des véhicules, exception faite des animaux domestiques de petite taille transportés dans des paniers et des chiens guides d'aveugles et d'assistance tenus en laisse et sur présentation d'un justificatif pour les chiens guides en formation / apprentissage.

✓ Les bagages encombrants sont autorisés dans les soutes et restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

✓ Les objets individuels de mobilité sont autorisés en soute en fonction de l'espace disponible et sous réserve qu'ils soient pliés dans une housse.

Pour plus d'informations :

✓ **Sur les horaires** : www.oust-broceliande.bzh

✓ **Contact** : 02 97 75 01 02

Prestataire :

✓ Linevia va déployer sur les 5 lignes de Bus OBC des mini-bus de 22 places.



C'est le moment de passer au vélo !

SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- ✓ Pour les petits trajets maison-travail
- ✓ Pour faire un geste pour la planète !
- ✓ Pour rester en pleine forme !
- ✓ Pour faire des économies !

Renseignements et réservation : www.oust-broceliande.bzh/se_deplacer



DÉPARTEMENT

Devenir ASSISTANT FAMILIAL

UN MÉTIER AU SERVICE DES ENFANTS

Tel est le slogan du conseil départemental pour le lancement de la campagne de recrutement d'assistants familiaux.

L'assistant familial, appelé également famille d'accueil, accueille à plein temps, à son domicile, au sein de sa famille, contre rémunération, un ou plusieurs enfants de moins de 21 ans.



Il s'agit d'enfants qui ont été confiés au département, sur demande des parents ou sur décision d'un juge, bien souvent pour des raisons de négligence, maltraitance ou d'incapacité temporaire des parents à les prendre en charge.

Les assistants familiaux constituent la clé de voûte du dispositif de protection de l'enfance du département. Dans le Morbihan en effet, l'accueil familial représente le premier mode d'accueil pour la prise en charge des enfants confiés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Dans l'intérêt des enfants, afin de continuer à les accompagner dans des environnements sécurisés et sereins et leur offrir des meilleures conditions de prise en charge, le département souhaite répondre à l'enjeu de maintenir cette offre aux côtés des autres modes d'accueil.

Confrontée à une vague de départ en retraite, le Morbihan comme beaucoup d'autres départements fait effectivement face à une pénurie de candidatures.

La pyramide des âges des professionnels en activité atteste de nombreux départs en retraite dans les 5 années à venir. Ainsi, 20 % des assistants familiaux ont plus de 60 ans et 70 % plus de 50 ans avec en parallèle une hausse des besoins de plus de 7% entre 2019 et 2021. C'est ce constat qui confronte le département à la nécessité de recruter de nouveaux candidats pour renouveler la génération de professionnels en fin d'activité et assurer de bonnes capacités et de conditions d'accueil des enfants confiés.

Face à ce défi majeur, le département engage une campagne de recrutement.

En Morbihan, plus de 70 % des accueils sont effectués par des assistants familiaux. Ce sont ainsi près de 600 professionnels qui se répartissent entre 3 employeurs, le Conseil départemental dans sa grande majorité, la Sauvegarde 56 et le Centre départemental de l'enfance (CDE).

Le département du Morbihan emploie de son côté 500 assistants familiaux pour environ 1 000 mineurs accueillis sur un total de 1 500 enfants confiés à l'ASE (500 enfants sont accueillis en établissements).

En 2022, les assistants familiaux accueillent en moyenne 2 enfants dans le mois. Le nombre moyen de places agréées est de 2,37 places par assistant familial.

LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Un assistant familial est un professionnel salarié qui accueille à son domicile durant des périodes variables des enfants et/ou des jeunes majeurs de moins de 21 ans suite à des mesures de protection. Ces placements ont pour but de leur offrir toutes les conditions favorables à leur développement en leur fournissant des garanties éducatives, affectives, et relationnelles. Ces enfants fragilisés doivent trouver en famille d'accueil un cadre sécurisant.

Sous l'autorité des inspecteurs de l'aide sociale à l'enfance, les assistants familiaux travaillent régulièrement avec une équipe pluridisciplinaire engagée dans le suivi de l'enfant et assurent le lien entre les besoins de l'enfant et les équipes de l'aide sociale à l'enfance pour garantir son épanouissement. Il faut aimer le travail en équipe

Les enfants confiés ont, selon l'ordonnance du juge, des visites ou hébergements dans leur famille. L'assistant familial assure les déplacements et est amené à côtoyer les familles des jeunes.

LES QUALITÉS INDISPENSABLES

Le métier d'assistant familial est un métier singulier qui consiste à accueillir dans sa propre famille, à plein temps des enfants placés, qu'il faut pouvoir accompagner pour les aider à se construire. **Il fait appel à de grandes qualités humaines et éducatives. Il faut avoir beaucoup d'empathie, beaucoup de disponibilité, beaucoup d'amour à donner.** Il est indispensable que le couple, la famille soient solide au départ. Il faut une compatibilité avec les enfants accueillis et la vie de famille que l'on a. Il faut une adhésion complète de sa famille, de son cercle d'amis.

Il est nécessaire d'avoir une grande tolérance, accepter des choses qu'avec ces propres enfants on ne pourrait accepter. Il faut accepter l'enfant tel qu'il est, accepter les différences.

Il y a des joies mais il y a aussi des pleurs. Parfois cela fonctionne très bien et parfois non. Les enfants confiés ont un passé compliqué, douloureux, difficile. Ils ont néanmoins une grande loyauté envers leurs parents.

Il faut accepter qu'on ne peut pas « sauver » tout le monde, ça fait partie du métier. Il y a des échecs mais aussi des réussites. Des enfants qui restent longtemps ou quelques mois mais quand il y a un retour au domicile qui se passe bien on peut avoir le sentiment d'avoir rempli sa mission.

HABITAT

L'assistant familial doit offrir des conditions de vie permettant la socialisation, ainsi que le développement physique et affectif de l'enfant confié.

Il assure la vie quotidienne, les soins, la scolarité et les loisirs des enfants. Il lui apporte la sécurité, la bienveillance, de l'écoute afin que l'enfant continue à grandir dans les meilleures conditions possibles, pendant un moment de leur vie où leur famille ne peut pas le faire, jusqu'à un retour éventuel chez eux ou un départ dans la vie active.

L'assistant familial a besoin de se retrouver qu'avec sa famille parfois et peut bénéficier de congés comme tout salarié. Les enfants sont accueillis en relais chez des collègues assistants familiaux ou en hébergement dans leur famille.

Il faut aimer conduire car les déplacements peuvent être nombreux et de longue distance en fonction des accueils.

LES ÉTAPES POUR DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL

Pour devenir assistant familial, il faut préalablement obtenir un agrément délivré par le Président du Conseil départemental. La demande se fait auprès de la Direction de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Les services du Département évaluent alors les conditions d'accueil et les aptitudes éducatives des candidats.

L'agrément constitue une première étape indispensable avant de pouvoir candidater auprès des différents employeurs dont le département.

Avant l'accueil du 1er enfant, l'assistant familial bénéficie d'une formation de 60 heures prise en compte par l'employeur. Il doit ensuite se professionnaliser en suivant une formation diplômante de 240 heures financée et organisée par l'employeur sur une période de 18 à 24 mois.

La formation prépare au diplôme d'Etat d'Assistant Familial.

Maison DE L'HABITAT

maison de l'habitat et de l'énergie

De l'Oust à Brocéliande communauté

Accompagnement et conseils

Vous souhaitez

- AMÉLIORER VOTRE CONFORT
- FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
- PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Contactez la maison de l'habitat et de l'énergie

Permanences sur RDV à La Gacilly Guer et Malestroit

02 30 07 10 34
prix d'un appel local

1^{er} contact par téléphone du lundi au jeudi de 9h à 12h ou par mail à renovation.habitat@oust-broceliande.bzh

Gratuit pour les habitants du territoire OBC

France Rénov' | Rénov' Habitat Bretagne | SOLiHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

VOS CONSEILLERS Départementaux

MORBIHAN

LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Le handicap • La perte d'autonomie • L'enfance et la famille • L'insertion (rSa) et l'emploi • L'éducation • Les bourses jeunes • La culture
Le sport • L'accompagnement des associations • L'investissement des communes • L'environnement • Les routes

Besoin d'une aide, d'un conseil ?
Vos élus tiennent régulièrement des permanences.
N'hésitez pas à les contacter pour les rencontrer.

POUR CONTACTER VOS ÉLUS

Marie-Hélène HERRY: marie-helene.herry@morbihan.fr
Thierry POULAIN: thierry.poulain@morbihan.fr
Collaboratrices: isabelle.chinocci@morbihan.fr

02 97 54 83 92

morbihan.fr
departementdumorbihan

Marie-Hélène HERRY
MAIRE DE SAINT-MALO DE BEIGNON
PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION, À LA CULTURE, AU SPORT ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Thierry POULAIN
MAIRE DE PUEUX
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, AUX MOBILITÉS DOUCES ET AUX PORTS

Vos conseillers départementaux du canton de GUER

FACEBOOK

NAISSANCES

MAI

- ✓ Manoé HALLIER
- ✓ Noam LHEUREUX-COURIVAUD

SEPTEMBRE

- ✓ Timéo EVENO

OCTOBRE

- ✓ Andréa TASTARD
- ✓ Maël HAMON

NOVEMBRE

- ✓ Mélusine BOURDON
- ✓ Hanaé BOYER

DÉCÈS

JANVIER

- ✓ Maryvonne RAVARY (née COUDERT)
- ✓ Mark HUGHES

MARS

- ✓ Guy DELATTRE
- ✓ Odette MORICE (née SERRE)

AVRIL

- ✓ Pierre CASSEL
- ✓ Claude BOULLIER
- ✓ Lionel LEGENDRE

DÉCÈS (SUITE)

JUIN

- ✓ Geneviève GUILLAUME (née NAEL)
- ✓ Thérèse LE TOQUIN (née GUILLAUME)

JUILLET

- ✓ Jean Albert BURBAN

AOÛT

- ✓ Gabrielle MICHAUD (Née BRETHOME)
- ✓ Gilbert GERARD
- ✓ Bernard LE ROCH

SEPTEMBRE

- ✓ Micheline BALDINI- TIBERGHIE
- ✓ Chantal ROLLO (née DANIBERT)
- ✓ Henriette DÉNÉCÉ, CARLETTO

OCTOBRE

- ✓ Antoine COUÉ
- ✓ Yvette MÉAUDE
- ✓ Louis BOUCHER
- ✓ Jean-Claude BOUVIER

NOVEMBRE

- ✓ Denise COUÉ (née BURBAN)
- ✓ Philippe GUILLEMOT



MARIAGES

JUILLET

- ✓ Tégny MACÉ et Samantha DUMAIL

AOÛT

- ✓ Julien MADOUASSE et Precious AQUINO

OCTOBRE

- ✓ Anthony BOURDON et Emilie ARANGUREN

A NOTER : Dans le cadre de la Loi RGPD (« Règlement Général sur la Protection des Données ») ne figurent dans cette liste que les noms des personnes pour lesquels nous avons eu l'accord de publication ou qui ont fait l'objet d'une publication publique dans la presse.

Noces D'OR

Pascal et Jocelyne ont voulu partager avec nous, leurs noces d'or, célébrées le 16 avril à la Mairie de Saint-Martin.



Le 1er avril 1972 Jocelyne et Pascal MINON se sont unis par les liens sacrés du mariage, 50 années d'Amour, une douce moitié de siècle.

Jocelyne et Pascal ont partagé des centaines de milliers d'heures, de joie, de peine, d'espoir, de rêves.

Des projets se sont réalisés, d'autres pas. Une vie conjugale bien remplie, de leur union sont nés 3 enfants David, Aurélia, Vanessa.

Jocelyne et Pascal sont maintenant des grands-parents comblés de 7 petits-enfants : Guillaume, Maëva, Théo, Léa, Kylian, Mathieu et Ethan.

L'Amour le partage, l'écoute sont toujours présentes, dans leurs regards

croisés nous pouvons lire « je t'aime », afficher un tel Amour force le respect.

Le désir de fonder une grande famille ne les ayant jamais quittés, ils font le choix en 1992, de s'unir dans le travail comme assistants familiaux, pour venir en aide et accueillir des enfants qui leur seront confiés.

Leurs devises « écouter, comprendre, aider, aimer », afin que ses enfants trouvent leur place dans notre société.

En 2017 ils décident de venir s'établir en Bretagne pour profiter d'une retraite bien méritée.

Ces noces d'or témoignent qu'en travaillant ensemble, depuis tant d'années dans le dialogue et le partage, un couple peut être solide.

Un exemple pour les générations à venir, une fierté pour leurs enfants et petits- enfants.

Un mariage À L'INTERNATIONAL !

Le 4 août 2022, Mme Le Maire, Marion LE POGAM, a célébré l'union de Julien, un « enfant du Pays » et de Précious, une jeune femme originaire des Philippines.

Pour l'occasion, elle était assistée d'une conseillère municipale, Jacqueline MADOUASSE, la maman de Julien. Surprise gardée jusqu'au dernier moment, autant vous dire que le moment était riche en émotion !

Mais pourquoi un « mariage à l'international » ? ... Et bien parce que les mariés avaient prévu un ami-interprète pour Précious et que nous avions en direct, en visio, sa famille et leurs amis. Ils ont pu assister à leur bonheur depuis la Thaïlande et depuis Budapest... pour la joie de tous !

Félicitations à eux !



Tarifs LOCATION SALLES SOCIO-CULTURELLE

	HABITANTS DE SAINT-MARTIN			HABITANTS HORS COMMUNE		
	Journée	½ journée	Vin d'honneur	Journée	½ journée	Vin d'honneur
Grande salle	250,00 €	170,00 €	75,00 €	320,00 €	220,00 €	110,00 €
Autres salles	75,00 €	45,00€	45,00€	110,00 €	70,00 €	70,00 €
Cuisine	60,00 €					
Caution ménage	250,00 €					
Caution dégradation	250,00 €					
Forfait total 2 jours	650 €			850 €		

Tarifs DES SERVICES MUNICIPAUX (EXTRAIT)

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Terrasses, étales et autres... ayant un caractère pérenne	
Jusqu'à 25 m², forfait par an	152 €
Au-delà de 25 m², le m² supplémentaire par an	10 €
Commerces non sédentaires et autres	
Forfait par jour	10 €

MARCHÉS COMMUNAUX	
Droits de place, le mètre linéaire	2 €
Table, l'unité	3 €

TENNIS ET TERRAINS DE SPORT		
	Terrain extérieur	Terrain intérieur
L'heure	2,50 €	5 €
Carte de 10 heures	18 €	36 €

CORDE DE BOIS			
ABATTU			A ABATTRE
Sapin, Peupliers	Tout venant	Chêne, bois dur	23 €
80 €	140 €	185 €	
Forfait livraison			40 €

REPAS LIVRES À DOMICILE	
Le repas	7,45 €

CANTINE SCOLAIRE	
Le repas	3,80 €
Tarif majoré (si réservation ou annulations tardives)	4,80 €

LIVRES	
Livres sortis de l'inventaire	1€/livre

CIMETIÈRE	
Columbarium (la plaque)	1 016 €
Concessions cimetière, cavurnes & columbarium	
- 15 ans	110 €
- 30 ans	220 €

PANNEAU EXPOSITION	
Le panneau	5 € la semaine
Dégradation-perte	40 €

RAGONDIN	
Dégradation ou perte de cage-piège	105 €

CHIEN EN DIVAGATION

Remboursement demandé au propriétaire suivant tarifs facturés par la SAS SACPA - Convention du 12/10/2020

VOIRIE		
Pénalité dégradation voirie-débroussaillage, forfait		70 €
Buses centrifugées non armées (par 2,4 m) série 135B	Ø 300, le mètre linéaire	24 €
	Ø 400, le mètre linéaire	29 €
Buses centrifugées armées (par 2,4 m) série 135A	Ø 300, le mètre linéaire	29 €
	Ø 400, le mètre linéaire	35 €
Tuyaux PVC annelé spécial EP type « aquatube », par longueur de 6m	Ø 300, le mètre linéaire	24 €
	Ø 400, le mètre linéaire	27 €
Grille pour regard avec cadre - série lourde C 250	50x50 concave	185 €
	50x50 plate	182 €
	60x60 concave	208 €
	60x60 plate	202 €
Pose de tuyaux ou buses, y compris préparation et remblaiement	Ø 300, le mètre linéaire en matériaux de carrière	39 €
	Ø 400, le mètre linéaire	43 €
Création de regard en béton	50x50 l'unité	288 €
	60x60 l'unité	311 €
Réalisation de tête d'aqueducs		237 €
Réalisation d'un branchement dans un regard existant		222 €
Création de fossés ou tranchées (le mètre linéaire)		14 €
Fourniture de terre végétale	Le mètre cube	33 €
	Par 5 mètres cubes, le mètre cube	24 €
Tracteur avec godet hydraulique (par heure d'utilisation)		28 €
Remorque (par heure d'utilisation)		17 €
Main d'œuvre (par heure)		36 €

NUMÉROS utiles

Mairie de Saint-Martin-sur-Oust

Téléphone 02.99.91.55.76
 st-martin-oust@wanadoo.fr - www.st-martin-sur-oust.fr
 Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 et le samedi matin de 9h à 12h

Agence postale

Téléphone 02.99.91.56.66
 Ouverte du mardi au samedi matin de 9h à 12h
 Heure des levées 12h en semaine et 11h le samedi

Communauté de Communes

De l'Oust à Brocéliande Communauté

à Malestroit 02.97.75.01.02

Sécurité

Pompiers de La Gacilly 18 ou 112 (portable)
 Gendarmerie de La Gacilly 17 ou 02.99.08.10.03
 SAMU 56 15
 Centre anti-poisons - CHU Rennes 02.99.59.22.22

Presbytère de La Gacilly

Abbé PERRION 02.99.08.12.65

Service médical

Cabinet médical - 27 avenue de la Libération

Infirmier(e)s

Anne-Claire RIHAL 02.99.91.56.97

Ostéopathe

Caroline KERBRAT 02.23.10.71.51 - 07.88.27.20.25

Cabinet d'infirmières - 3 place de la Motte

Caroline TUROWSKI

& Delphine GUYOT 06.82.13.80.30 ou 02.23.10.52.37

Cabinet de Kinésithérapie - 12 rue de Brocéliande

Clément CRUNELLE et Léa LAPIERRE

..... 06.70.86.89.31 - 02.23.10.79.11

Pharmacie - 48 avenue de la Libération

Joëlle KROSEL 02.99.91.56.61

Hôpitaux

Clinique Océane - Vannes 08.26.39.99.26

Hôpital Chubert - Vannes - Accueil 02.97.01.41.41

Hôpital Chubert - Vannes - Urgences 02.97.01.41.30

Hôpital Pontchaillou - Rennes 02.99.28.43.21

Hôpital Redon - Accueil 02.99.71.71.71

Hôpital Redon - Urgences 02.99.71.71.26

Hôpital Ploërmel - Accueil 02.97.73.26.26

Hôpital Ploërmel - Urgences 02.97.73.26.65

Clinique des Augustines - Malestroit 02.97.73.18.00

Hôpital local - Malestroit 02.97.75.20.46

Hôpital local - Carentoir 02.99.93.70.00

Ambulances

Ambulances Gaciliennes 02.99.08.12.31

Oxygène Ambulances - Carentoir 02.99.08.88.98

Ambulances de Brocéliande - Carentoir 02.99.93.73.28

Ambulances Ollivier - Peillac 02.99.91.36.76

Ambulances Bourdet - Malestroit 02.97.75.03.56

Ambulances Olivier - Malestroit 02.97.75.25.98

Taxi et transport de colis

Myriam TASTARD 02.99.91.56.03

8 rue des Korrigans ou 06.12.81.56.91

Service d'eau

SAUR - Ploërmel 02.56.56.20.00

Dépannage 02.56.56.20.09

Assainissement non collectif

De l'Oust à Brocéliande Communauté 02.99.08.06.04

Électricité

Branchement 0810 813 327

Dépannage 0810 333 356

Téléphone

Renseignements ou dépannage

Orange : 39 00 - SFR : 10 23 - Free : 32 44 - Bouygues : 10 64

Services PUBLICS

Assistante Sociale, Puéricultrice, Médecin PMI

Centre médico-social

6 rue de la Liberté - 56200 LA GACILLY
 02.97.69.53.08 (prendre rendez-vous)

CAF

70 rue de Ste Anne - BP 322 - 56018 VANNES Cedex
 Permanences à Redon
 (lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h 13h-16h30)
 ou à Ploërmel (lundi, mercredi et vendredi 9h-12h)
 0.810.25.56.10

CPAM

Les Carmes - 8 rue du Val - 56800 PLOERMEL
 Lundi au vendredi 8h-17h (prendre rendez-vous)
 36 46

ADMR

Secrétariat Aide à domicile 02.99.91.34.12
 peillac@admr56.com

Secrétariat Centre de santé infirmier 02.99.91.30.76
 cdspeillac@orange.fr

PACT HD 56 (anciennement Pact Arim)

Mairie de La Gacilly - entrée rue des Chardonnerets
 2^{ème} lundi du mois de 14h à 15h30
 (propriétaires occupants) 02.97.40.22.80
 (propriétaires bailleurs) 02.97.40.45.11

IMPÔTS

Centre des Finances Publiques
 23 rue du 8 mai 1945 - 56800 PLOERMEL 02.97.74.01.44

MISSION LOCALE

Contacteur Madame GUIHO au 02.99.72.19.50

CARSAT BRETAGNE (retraite)

236 rue de Châteaugiron - 35030 RENNES cedex 9
 lundi au vendredi de 8h à 17h 02.99.26.74.74

CICAS DU MORBIHAN

5, rue Simone Signoret - Espace Le Transat
 Le Plénéno - 56100 LORIENT 0 820 200 075

MSA

Mme GERMAIN - Agence de Questembert 02.97.46.93.12

ESPACE AUTONOMIE EST MORBIHAN

OBC - PA Tirpen - La Paviotaie
 Mercredi 9h - 12h et 14h - 17h 02.30.06.05.60

Accès au Droit Nord Morbihan (ex CAD)

Sur rendez-vous - Fermé le vendredi
 Permanence à la Mairie de la Gacilly, rue de l'hôtel de ville
 02.97.27.39.63

France Services

Aide aux démarches administratives
 Sur rdv le mercredi à la Mairie / Accès libre en Mairie
 02.97.22.56.57 / 06.02.50.81.17

Eco Station - DÉCHÈTERIE

CARENTOIR

Z.A de l'Epine - 56910 CARENTOIR 02.99.08.99.26
 Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 18h
 Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h30 à 18h

RUFFIAC

La Landes des Arches - 56140 RUFFIAC 02.97.93.76.85
 Mardi et jeudi : 9h-12
 Samedi : 9h-12h et 13h30-18h



Il est de tradition dans les bulletins municipaux, de vous partager le témoignage d'un « enfant du Pays » qui part à la découverte du Monde... Cette année, nous vous proposons le périple d'Aurore BLANDIN et son compagnon David. Ils ont mis leurs vies professionnelles respectives entre parenthèses pour réaliser ce projet de couple... Nous leur laissons la parole...

« Le 6 septembre 2022, c'est le grand départ pour le Chili. Nous partons pendant 5 mois en immersion dans ce grand pays d'Amérique du Sud long de près de 4200 kms.

Pourquoi un seul pays ?

On a choisi de partir en immersion dans un seul pays afin d'avoir le temps de découvrir des lieux moins connus, de rencontrer les chiliens et de sentir les différences entre les différentes régions que nous avons traversées. Le principe du « slow travel », voyager lentement, s'oppose au tourisme de masse et aux visites éclaircies dans les pays où les touristes ne s'arrêtent que dans les lieux les plus connus. Ce choix de ne découvrir qu'un pays nous a permis de visiter des endroits magnifiques, plus inaccessibles mais dépourvus de touristes et c'est le sens que l'on a voulu donner à ce voyage : prendre le temps.

Pourquoi le Chili ?

C'est la question qui revient à chaque fois que l'on a croisé quelqu'un sur la route ou parmi nos proches. Le Chili n'est pas un pays très connu et peu de stéréotypes nous viennent en tête lorsque l'on évoque ce pays.

C'est pour cette raison que l'on a décidé d'y vivre pendant 5 mois, on ne savait absolument pas à quoi s'attendre !

De par sa configuration géographique, le pays comporte presque tous les climats et de ce fait, les paysages sont extrêmement variés ! 5 mois n'étaient vraiment pas de trop pour découvrir ce pays !



Le périple

Nous avons voyagé dans le nord du pays pendant les deux premiers mois. Le climat aride puis désertique nous a permis de découvrir le désert d'Atacama, les hautes montagnes de la Cordillère des Andes, le ciel étoilé et dépourvu de pollution lumineuse de la ville de Vicuña, (grâce auquel nous avons pu observer Saturne, Jupiter et la croix du Sud) jusqu'à dormir dans un refuge à 4500 mètres d'altitude à côté d'une lagune remplie de flamands roses.

Dans le sud, changement de décor, végétation exubérante, randonnées époustouflantes, possibilité de grimper les volcans car ici les montagnes sont plus basses. Nous avons expérimenté le stop, (très courant au Chili), avec plus ou moins de réussite, mais c'est principalement en bus que nous avons parcouru le pays. Le sud est synonyme pour nous de faune sauvage avec des rencontres impressionnantes : la vigogne, le pivot de Magellan, les manchots de Magellan, les condors, les guanacos et le chucao, petit oiseau très curieux que l'on a retrouvé à chacune de nos randonnées en forêt, parmi tant d'autres !

Quels sont vos meilleurs souvenirs ?

Le premier a eu lieu fin janvier, nous avons parcouru 130 kms à pied en 8 jours en autonomie en plein cœur de la Patagonie chilienne en réalisant le trek très connu de Torres del Paine. Une première pour

nous, qui nous a permis de nous dépasser physiquement et surtout mentalement. La plus belle journée a été celle où après 3 heures d'ascension, nous avons passé le col John Garner en plein vent et avons découvert le glacier Grey en contre-bas, une langue de glace de 30 kms, époustouflant !

Le deuxième souvenir est lorsque mes cousins sont venus nous rendre visite en fin d'année ! En plus du réveillon fêté avec eux à l'autre bout du monde, nous avons passé ensemble une semaine de folie et nous en avons pris plein les yeux : marche sur un glacier, randonnée en pleine steppe patagonienne avec les guanacos et les condors, découverte des paysages de la « carretera australe » tous plus impressionnants les uns que les autres, et bien sûr la joie de partager ces moments en famille et de partager tous ces souvenirs, ça n'a de de prix !

Le dernier souvenir (parce qu'il faut bien s'arrêter), c'est Noël. Durant ces cinq mois, nous n'avons jamais planifié le voyage au-delà de 2-3 jours et nous nous retrouvons donc à Noël dans un petit village appelé Puerto Puyuhuapi. Nous logeons chez Don Claudio et sa femme Rosa qui nous accueillent avec une gentillesse incroyable. Nous passerons cinq jours avec eux, ils cuisineront pour nous le traditionnel agneau à la broche pour Noël, on parlera ensemble de la politique du pays, de l'histoire, de la dictature de Pinochet et des difficultés économiques que rencontrent les chiliens. Cette rencontre fait partie de nos plus belles rencontres, des gens humbles et généreux.

Le mot de la fin

Quelle expérience incroyable ! On s'est donné les moyens de réaliser ce rêve et on n'a aucun regret d'avoir ouvert ce chapitre de nos vies qu'on s'apprête à refermer car le retour en France est pour mi février ! Et pour citer Paolo Coelho : « Qui a l'habitude de voyager... sait qu'il arrive toujours un moment où il faut partir. »

Aurore et David



AGENDA *prévisionnel* 2023

Cet agenda est proposé à titre d'information.

Une mise à jour vous sera proposée dans chaque lettre d'informations au cours de l'année.

MARS

11 MARS

APEL

Soirée-Frites de l'APEL

18 ET 19/03/23

ESM – LES TRÉTEAUX DE L'ÉTOILE

Sections des jeunes

18 MARS

ASSOCIATION DE PÊCHE (AAPPMA)

Lâcher de truites à la Ville Caro
(Les Fougerêts)

26 MARS

AUBERGE DU GUÉLIN

Fest'Yves Arts

Boutique artisans et créateurs
(ouverture et portes-ouvertes).

31 MARS

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Carnaval et portes-ouvertes

AVRIL

1^{ER} AVRIL

ESM – SECTION BASKET

Repas à emporter

2 AVRIL

ESM - SECTION DANSES BRETONNES

Fest Diez (Espace socio-culturel)

7 AVRIL

AUBERGE DU GUÉLIN

Fest'Yves Arts

Soirée Inauguration
Boutique artisans et créateurs

15 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

SPECTACLE CASTEL'ART

Château de Castellan



MAI

8 MAI

MAIRIE

Commémoration Armistice
du 8 Mai 1945

3 JUIN

FSM - FOOT

Jambon grillé à Saint-Martin

14 MAI

MAIRIE

Journée des Citoyens et inauguration
Aire de jeux

24 ET 25 MAI

MAIRIE-ÉCOLE

Réunion d'information
Vélo et permis vélo (CM1 - CM2)

JEUDI 26 MAI

LES AMIS DE SAINT-MATHURIN

Pardon Chapelle Saint-Mathurin

JUIN

4 JUIN

ASSOCIATION DÉCOR'ANIM

Rando Foldingue



4 JUIN

ASSOCIATION DE PÊCHE (AAPPMA)

Fête de la pêche – Braderie pêche à
l'étang du Petit Moulin

10 ET 11 JUIN

ASSO EN COURS DE CRÉATION

TRJV – Trophée Régional des Jeunes
Vététistes

16 JUIN

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Fête des Parents

17 JUIN

DÉCOR'ANIM

Fête de la musique

28 JUIN

MAIRIE / ASSOCIATIONS

Marché et animations
« les mercredis du lavoir »

JUILLET

2 JUILLET

ÉTOILE DES MOTARDS

2ème Rando Moto de l'Asso l'étoile
des motards

2 JUILLET

LES AMIS DE SAINT-LÉONARD

Pardon Chapelle Saint-Léonard

19 JUILLET

MAIRIE / ASSOCIATIONS

Marché et animations

« les mercredis du lavoir »

AOÛT

06 AOÛT

ASSOCIATION MARTINAISE

DES ARTS ET VIEUX MÉTIERS

Fête de la Luardaye

16 AOÛT

MAIRIE / ASSOCIATIONS

Marché et animations

« les mercredis du lavoir »

26 AOÛT

ASSOCIATION DE PÊCHE (AAPPMA)

Soirée moules-frites au parking de la
salle des sports

SEPTEMBRE

9 SEPTEMBRE

MAIRIE ET ASSOCIATIONS

Forum des Associations et Accueil
des nouveaux arrivants

OCTOBRE

19 OCTOBRE

MAIRIE – PÔLE MÉDICAL

Forum « Maintien à domicile »

NOVEMBRE

DATE À FIXER

ESM – SECTION BASKET

Repas sur place ou à emporter

11 NOVEMBRE

MAIRIE

Commémoration Armistice
du 11 Novembre 1918

DÉCEMBRE

17 DÉCEMBRE

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Arbre de Noël

31 DÉCEMBRE

ÉTOILE

Réveillon de la Saint-Sylvestre